

SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

Fondation : 1907.

Société des mines de cuivre de Naltagua (Chili).
Constitution
(Cote de la Bourse et de la banque, 7 février 1907)

Suivant acte reçu par M^e Armand Aron, notaire à Paris, le 10 janvier 1907, M. Jacques Blum ¹, propriétaire, demeurant à Paris, 20, rue Caulaincourt, a établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de : Société des mines de cuivre de Naltagua (Chili).

Cette société a pour objet principal l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de cuivre et autres métaux du Chili. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'article 2 des statuts.

La durée de la société sera de 50 années.

Le siège social est à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Le capital social est de 10.000.000 de fr., divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 31.250, entièrement libérées, ont été attribuées, dans des proportions différentes à MM. le comte Hubert Delamarre ², demeurant à Paris, 46, rue de Laborde ; Bernard de Saint-Seine ³ à Paris, 366, rue Saint-Honoré, agissant au nom et comme mandataire de MM. Daniel Charlin, demeurant à Santiago de Chili, avenue Récolta, 590 ; et Dario Schiattino, à Santiago de Chili, rue Agustinas, n° 1051, en représentation d'apports consistant notamment dans la promesse de vente de 40 concessions minières et dans l'apport de 33 concessions minières. Le détail des apports figure à l'article 6 des statuts.

Les 68.750 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées du quart.

Il sera payé à M. le comte Delamarre la somme de 1.325.000 fr. en espèces et à M. Schiattino, la somme de 375.000 fr.

Il est créé, en outre, 20.000 parts de fondateurs, attribuées à M. Jacques Blum, fondateur.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à l'émission d'obligations.

¹ Jacques Blum : fondateur, commissaire des comptes ou administrateur d'une quinzaine de sociétés, à commencer par les Mines de Bou-Jaber (Tunisie) en 1899. Voir [notice](#).

Secrétaire général de la Banque Adam. Avis de décès : *Le Temps*, 10 juin 1913.

² Hubert Delamarre (1845-1909) : chef d'escadron de cavalerie, administrateur du Gaz d'Amélie-les-Bains (1883), de la Compagnie d'exploration de la Côte-d'Ivoire (1901), des Sucreries du Moule (Guadeloupe)(1902), des Mines de cuivre de Naltagua (1907) et de celles de Catemou, au Chili, ainsi que de la Société internationale du gaz d'huile. Officier de la Légion d'honneur à titre militaire.

³ Bernard Legouz de Saint-Seine (Dijon, 28 septembre 1869-Paris XVII^e, rue Vernier, 19 bis, 4 mai 1934) : fils de Raoul Legouz de Saint-Seine (1836-1915), administrateur des Mines de Bonnac (or dans le Cantal)(1886), de la [Compagnie des mines de Malacca](#) (1886), fondateur de la Tetilla, mine d'argent à Oruro (Bolivie)(1892), administrateur de Routes et pavages (1913). Ingénieur-chimiste, spécialiste des questions de métallurgie. Administrateur de la Compagnie du réacteur métallurgique (1902), de la Société hongroise de la Soie de Chardonnet (1904), de la Société française des mines d'or de Laposbanya (Hongrie), de The Soledad Gold Mining, de Londres, avec mines au Mexique (1912), d'[Asphalte et pétrole](#) (1926) et de sa filiale, la [Société industrielle des asphaltes et pétroles de Lattaquié](#).

Sur les bénéfices nets annuels il sera prélevé : 5 % pour la réserve légale et la somme suffisante pour servir aux actions un intérêt de 8 %. Sur le surplus, il sera prélevé 10 % pour le conseil d'administration. Le solde sera distribué à raison de : 30 % aux parts de fondateur ; 70 % aux actions. L'assemblée générale pourra affecter tout ou partie de ces 70 %, notamment à des amortissements, à la constitution de réserves spéciales et au remboursement du capital de la société.

Il est formé une société civile qui existera entre les propriétaires actuels et futurs des parts de fondateur de la Société des mines de cuivre de Naltagua (Chili). Cette société prend la dénomination de : Société civile des parts de fondateur de la Société des Mines de cuivre de Naltagua (Chili). Son siège est à Paris, boulevard Haussmann, 50. A été nommé administrateur unique M. Jacques Blum, susnommé.

Ont été nommés administrateurs de la société anonyme : MM. le baron Jean de Bethmann ⁴, demeurant à Paris, 8, rue Auber ; André Boscher ⁵, rue Godot-de-Mauroi, 17 ; Charles Chalupt ⁶, rue La-Boétie, 30 ; le comte Hubert Delamarre, rue de Laborde, 46 ; le baron Albert de Dietrich ⁷, boulevard Malesherbes, 82 ; Paul Keller ⁸, avenue Kléber, 43 ; le baron Emmanuel Leonino ⁹, avenue d'Iéna, 41 ; Max Lyon ¹⁰, avenue du Bois-de-Boulogne, 83 ; le marquis, Adrien de Mun ¹¹, avenue Marceau, 6. — *Petites Affiches*, 1^{er} février 1907.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

Assemblée générale ordinaire du 25 mars 1909.
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 mars 1909)

Les actionnaires de cette société ont tenu le 25 mars leur première assemblée ordinaire sous la présidence de M. le baron Leonino, assisté de MM. Dumoulin et de Montureux ¹², scrutateurs.

⁴ Jean de Bethmann : administrateur des Phosphates du Pacifique et des [Phosphates de l'Océanie](#).

Fils du banquier Hugo de Bethmann (1848-1922), président de la Société française de reports et dépôts, du Jonction Salonique-Constantinople, des Salines domaniales de l'Est...

⁵ André Boscher : administrateur de la Banque commerciale et industrielle (Banque Bourgeois) jusqu'en 1907 et de diverses petites sociétés minières. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁶ Charles Chalupt : associé habituel dans les affaires minières de MM. Boscher, Albert de Dietrich, Max Lyon. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁷ Baron Albert de Dietrich (1861-1956) : ingénieur des mines, constructeur de matériel ferroviaire à Niederbronn, administrateur de sociétés, à commencer par la Jonction Salonique-Constantinople. Voir [encadré](#).

Membre du conseil de la New African Cy qui s'était intéressée aux mines de Bou-Jaber, ancêtre de la Société du Djebel-Djerissa.

⁸ Paul Keller : administrateur des Mines du Djebel-Guendou (Algérie), de Campanario (Espagne) et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (Gard)..

⁹ Emmanuel Léonino (1864-1936) : marié à Juliette de Rothschild. Administrateur de la Société Le Nickel (Nouvelle-Calédonie), actionnaire des Mines de la Lucette (or en Mayenne), président de la Compagnie générale française et continentale d'éclairage, (Le Gaz continental) administrateur des Mines de Tuco-Cheira (Pérou), de la Cie d'Inguaran (cuivre au Mexique), président des Mines d'or de la Bellière (Maine-et-Loire), administrateur de Cuivre et pyrites, de Nord-Lumière, président de la Société des mines d'or du Châtelet (Creuse)... Chevalier (1910), puis officier (1928) de la Légion d'honneur comme vice-président de la Chambre syndicale des mines métalliques

¹⁰ [Max Lyon](#) (1854-1925), Polytechnique Zurich. Après avoir travaillé à la construction de chemins de fer en France, au Brésil et la Réunion, puis construit le port de Beira au Mozambique, il devient administrateur d'une trentaine de sociétés, principalement minières.

¹¹ Adrien *Albert* Marie de Mun (1841-1914) : si nous nous ne égarons pas dans les prénoms, il s'agirait du célèbre député catholique et monarchiste.

¹² Arthur de Montureux (1861-1944) : administrateur d'une quarantaine de sociétés, dont l'Omniun des mines d'Algérie-Tunisie (1903). Voir [encadré](#). Administrateur de Naltagua de 1910 à 1926.

Voici le texte du rapport du conseil d'administration dont il est donné lecture ;

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
sur le premier exercice social du 26 janvier au 30 juin 1908.

Messieurs,

Nous vous avons convoqué en première assemblée générale ordinaire, en conformité des articles 33 et suivants des statuts, pour vous rendre compte des affaires de la Société pendant le premier exercice social, qui comprend exceptionnellement, en vertu de l'article 43 des statuts, la période écoulée depuis la constitution de la Société, c'est-à-dire depuis le 26 janvier 1907, jusqu'au 30 juin 1908.

Propriétés.

Toutes diligences ont été faites pour la prise de possession et le transfert légal, au nom de la Société, des propriétés, concessions et *denuncios* qui ont été apportés en vertu des statuts ou acquis ultérieurement.

Il convient, d'observer que la loi chilienne établit trois échelons en matière de titres de propriété minière :

1° Le *denuncio* qui correspond à une déclaration faite au bureau des mines par le mineur désireux de s'assurer une propriété minière par l'accomplissement de certaines formalités ;

2° La ratification qui est accordée lorsque le mineur a effectué certains travaux préliminaires ; c'est à ce second stade que figure la grande majorité des mines chiliennes ;

3° La mensuration. Cette formalité a pour but d'appeler les propriétaires des mines contiguës à participer au bornage de la concession, de façon à obtenir un titre établi contradictoirement et de donner ainsi au propriétaire le maximum de garanties possible.

Les mines apportées à votre Société étaient constituées, sauf une, par des *denuncios*, et nous nous sommes préoccupés de les faire mesurer, mais cette dernière opération est longue et difficile et une faible partie seulement de nos propriétés ont été mesurées jusqu'à ce jour. Il est naturel que, dans un ensemble considérable de mines, telles que celles dénommées aux statuts, la mensuration ait fait apparaître certaines irrégularités qui ont été rectifiées à notre satisfaction. Nous allons d'ailleurs vous indiquer ci-dessous les modifications survenues au 30 juin 1908 à ce sujet.

La superficie des mines suivantes s'est trouvée modifiée comme ci-dessous :

	De hectares	Pour hectares
Mine Hinojos a été reconnue	3	5
El Espino	3	2 1/2
Italia	2 1/2	3
La Chilena	3	5
Mascota	3	5
San Cayetano	1	2 1/2
El Gato	2 1/2	1 1/2
Portezuelo	2 1/2	3
Trinchera	1	2 1/2

Esmeralda	1	2
Laurita	3	5
Marta	3	5
Cortada	4 95	5
Elenita	2 1/2	2
Helena	2 1/2	2
Alejandrina	3	3
	43 95	54

La mine dénommée dans les statuts *Las Vacas* est composée on réalité des périmètres portant les noms de Las Vacas, Josephina, Buena Esperanza, d'ensemble 5 hectares.

Les mines Buena Esperanza, Elisa, Constancia, Esmeralda, Reina Colon, Magdalena, Camilo, Emma et Buitre sont mesurées.

La mine Santa de 2 hectares porte comme nom véritable Sarita et est reconnue pour 5 hectares.

La mine San Jorge de 2 hectares, dont la propriété était discutée par une autre société minière au Chili, a été remplacée par la mine Olympia de 5 hectares.

Les mines dénommées aux statuts Carpa, Cerca et Espino ont été remplacées par la mine San Jenaro de 2 hectares et demi, qui semble recouvrir exactement le même périmètre. Il ne s'agit là que d'une modification de dénomination.

La mine Jorge figurant dans les apports pour 2 hectares et demi a été remplacée de même par la mine Elisa de 5 hectares.

Nous avons acquis ultérieurement à des prix réduits les mines suivantes :

	Hectares
Peluca de	5
Enriqueta de	5
Mandiola de	5
Dario de	5
Aguila de	5
Agulita de	3
	<u>28</u>

et nous avons dénoncé cinq propriétés minières sous les noms de :

	Hectares
Juana Rosa de	5
Juanita del Canon de Flor de Maria de	5
La Salvadora de	5

Las Perdices de	5
	23

En résumé, les mines du groupe Charlin apportées pour une superficie de 108 hectares 5, sont maintenant reconnues comme ayant une superficie de 123 hectares et celles du groupe Schiaffino, apportées pour 142 hectares 45, sont reconnues comme ayant maintenant une superficie de 145 hectares.

De plus, nous avons pris possession de deux mines, l'une San Roque de 2 hectares et demi, et l'autre Laura de 4 hectares, qui sont conservées en réserve dans le cas où la mensuration des mines du groupe Charlin ferait ressortir quelques différences entre les titres définitifs et les titres apportés.

Nous devons, enfin, vous signaler que l'exposé ci-dessus n'est pas définitif. Depuis le 30 juin 1908, nous avons cru bon de modifier certains de nos périmètres dans le but d'obtenir un groupe de mines plus compact et, par conséquent, mieux exploitable.

Parmi les apports faits à votre Société se trouvaient une promesse de vente sur le domaine de Carmen Alto et une promesse de contrat de location sur l'hacienda de Las Bandurias ; nous avons reconnu qu'il était préférable, au lieu de lever ces promesses de vente, d'acquérir le domaine de San Antonio de Naltagua, mieux situé, pour y établir une usine de fusion et de conversion et y faire les cultures et l'élevage nécessaires pour l'alimentation du personnel et des ouvriers.

Notre domaine foncier et minier forme actuellement un ensemble suffisant, et comme nous ne pouvons même pas actuellement le mettre en valeur dans sa totalité, nous ne prévoyons pas d'autres acquisitions importantes ; nous pouvons cependant être amenés à acheter encore certaines mines limitrophes, si l'occasion s'en présente à des conditions très favorables.

En ce qui concerne l'importance de nos gisements miniers, les études et les travaux de développement faits jusqu'à ce jour, ont, d'une façon générale, confirmé les appréciations premières sur les mines qui ont été travaillées dans les deux groupes acquis, et démontré la possibilité d'arriver, d'abord à une production mensuelle de 150 tonnes de cuivre environ et ultérieurement à une production mensuelle de 300 tonnes.

Installations

En dehors du travail très laborieux de la constitution de nos propriétés, notre activité a principalement porté, pendant ce premier exercice social, sur le développement de notre domaine minier et l'installation de l'usine de fusion.

Les installations principales consistent en :

- 1° Usine de fusion et de conversion ;
- 2° Chemins de fer et plan incliné
- 3° Câbles aériens ;
- 4° Bâtiments divers.

1° Usine de fusion. — L'usine de fusion a été installée dans la vallée du Maipo, non loin de la rivière ; son montage, qui était en cours au 30 juin 1908, est actuellement achevé. Le matériel de cette usine se compose principalement de :

- a) Une batterie de 5 chaudières de 133 mètres carrés de surface de chauffe chacune ;
- b) Deux machines à vapeur d'ensemble 500 chevaux de force, avec toutes les machines électriques correspondantes pour la marche mécanique de l'usine ;
- c) Deux fours water-jacket 40" x. 120", permettant de passer en 24 heures un lit de fusion de 150 tonnes chacun, avec leurs machines soufflantes ;
- d) Les appareils de conversion correspondants, avec leurs machines soufflantes ;
- e) Un atelier permettant de faire sur place toutes les réparations courantes ;
- f) Les trémies contenant les réserves de minerais et autres appareils accessoires ;

g) Une installation pour échantillonnage.

2° Chemins de fer. — Nous avons construit un chemin de fer sur le versant de la chaîne de montagne où se trouvent nos mines ; celles-ci sont, soit desservies directement par le chemin de fer, soit reliées à lui par des câbles aériens. Ce chemin de fer a nécessité la construction d'un tunnel de 361 mètres de longueur et de 6 ponts métalliques. Le chemin de fer est relié lui-même à la mine par un plan incliné qui descend les wagons de minerais circulant sur le chemin de fer.

Une autre voie ferrée relie l'usine à la station terminus du grand câble dont il va être parlé ci-après.

La traction sur les chemins de fer est faite par plusieurs locomotives.

3° Câbles. — En dehors des petits câbles mentionnés ci-dessus, nous avons construit un grand câble de plus de 5 km de longueur, reliant l'usine à la station d'El Monte, du chemin de fer de l'État chilien. Ce câble franchit les deux rivières du Maipo et du Maipo et aboutit à la rive gauche du Maipo, à la tête de ligne d'une voie ferrée qui se rend directement à l'usine de fusion.

Ces moyens de transports mécaniques permettront de transporter très économiquement, de la gare à l'usine, le coke et le charbon nécessaires aux fours et chaudières et, de l'usine à la gare, nos barres de cuivre et les produits de notre exploitation agricole ainsi que ceux provenant de la propriété se trouvant sur les câbles de nos mines.

La station d'El Monte met notre usine en communication avec la rade Valparaiso par Santiago ; d'autre part, une ligne ferrée qui doit relier El Monte au port de San Antonio est en voie de construction ; quand elle sera achevée, la station d'El Monte ne sera plus qu'à une distance de 52 kilomètres environ de ce port important, auquel le gouvernement chilien compte donner un développement considérable.

4° Bâtiments. — En dehors des bâtiments de l'usine, construits en poutres métalliques, avec remplissage de maçonnerie, nous avons été obligés de construire des maisons pour les bureaux, le logement du personnel et des ouvriers, les cantines, les magasins, etc.

Développement des mines

On a poussé avec toute l'activité possible le développement des mines ; les travaux ont porté surtout sur les groupes de mines Buitre, Sauce, San Ramon et Las Vacas ; les résultats obtenus ont été satisfaisants et ont démontré que les prévisions d'origine, en ce qui concerne la teneur moyenne en cuivre des minerais, se vérifiaient approximativement ; les travaux sont assez avancés pour que nous puissions compter alimenter, dès maintenant, l'un de nos deux fours Water-Jacket ; nous avons décidé de développer un nouveau groupe de mines dénommées Consuelo, Blanca Torre, Del Gato et Brillante, de façon à assurer le plus tôt possible l'alimentation d'un deuxième four, sinon en marche continue, tout au moins en marche réduite.

Jusqu'au 30 juin 1908, on avait exécuté 3.770 mètres de galeries, travers-bancs, descendriez et cheminées.

BILAN

Le bilan qui vous est présenté a été divisé à l'actif en cinq rubriques, dans le but de grouper tous les éléments dudit actif en des chapitres d'une lecture facile.

A. — Actif immobilisé : 6.313.103 fr. 49.

Il se compose de la partie de votre capital affectée au paiement des propriétés, des sommes déboursées ultérieurement pour le même objet, et de la totalité des dépenses faites pour l'achat des propriétés foncières, la construction des bâtiments, notamment ceux de l'usine, l'établissement de chemins de fer, de câbles aériens et autres installations extérieures ; les travaux d'installation et de développement de mines et les autres dépenses, diverses telles que frais généraux, etc.

Nous allons, d'ailleurs, vous donner quelques explications sur chacun de ces chapitres.

1° Frais de constitution de la Société : 93.387 francs 80, représentent les frais légaux occasionnés par la constitution de votre Société en France et son immatriculation au Chili, les frais d'impression de titres, etc.

2° Mines et Concessions 4.839.865 fr. 07 se décomposent en mines apportées 4.839.140 fr. 79 et en mines acquises ou dénoncées 724 fr. 28.

3° Propriétés foncières 414.936 fr. 60 comprennent :

a) Achat du domaine de Naltagua 408.148 fr. 05.

b) Les propriétés acquises ultérieurement consistant en différentes parcelles de terrains à proximité de la station d'El Monte, indispensables aux transports, afin d'avoir à la gare un emplacement convenable pour nos manutentions de matériel et de marchandises et pour le chargement sur le câble aérien. Les dépenses d'acquisition de ces diverses propriétés se montent à 6.788 fr. 55.

4° Chemins de fer, câbles aériens, plan incliné, installations diverses 127.522 fr. 49.

Cette somme ne comprend, comme les autres dépenses relatives aux installations, que celles faites jusqu'au 30 juin 1908, époque à laquelle nos travaux d'installation ont commencé à prendre de l'importance, étant donné l'arrivée récente du matériel d'Europe.

Elle se décompose en :

a) Installations diverses 16.702 fr. 76 comprenant une scie circulaire à vapeur, une pétrisseuse mécanique, un four à chaux, les travaux pour installation d'un compresseur d'air et de perforatrices et la distribution d'eau pour l'usage domestique.

b) Câble aérien d'El Monte à San Antonio 683 fr.83 somme qui ne représente que des dépenses préliminaires, les travaux d'installation et de montage n'ayant commencé qu'ultérieurement.

c) Chemin de fer de l'usine à la tête du câble à San Antonio 15.100 fr. 58.

d) Chemin de fer minier 67.405 fr. 61.

Ces dépenses ne comprennent qu'une partie du tunnel, de l'infrastructure et de la superstructure, à l'exclusion du matériel routant.

e) Plan incliné du chemin de fer à l'usine, 27.629 fr. 71, cette somme comprend une partie des dépenses faites pour l'installation du plan incliné permettant la descente des minerais aux fours de fusion.

5° Usine, 90.814 fr. 05, représentant pour une partie les frais préliminaires et accessoires de montage et les frais d'installation de la plate-forme d'un mur de soutènement et les autres dépenses de même nature faites au 30 juin 1903.

6° Maisons et constructions diverses, 136.002 fr. 22 se décomposant en :

Maisons ouvrières aux mines, 43.803 fr. 63.

Maisons à l'établissement principal, 68.849 fr. 22.

Maisons sur l'hacienda de Naltagua, 23.319 fr. 37.

Ce chiffre comprend non seulement la valeur des maisons achetées aux anciens propriétaires de mines, mais encore le coût des constructions assez nombreuses qu'il a fallu édifier en vue d'assurer le logement des ouvriers à proximité des mines, celui du personnel administratif à proximité des bureaux et celui du personnel technique à proximité de l'usine.

7° Travaux d'installation et de développement des mines, 351.026 fr. 81.

Cette somme représente la totalité des dépenses faites pour la préparation des mines en vue de leur exploitation rationnelle et économique ; ces travaux n'ont pas eu pour but principal la production de minerais, mais le traçage et le développement des parties minéralisées à extraire ultérieurement ; ils ont néanmoins produit un certain tonnage de minerais de fusion qui figure à l'actif dans la rubrique minerais, combustibles, etc., et

dont la valeur a été retranchée des dites dépenses d'installation et de développement des mines.

8° Dépenses diverses de premier établissement, frais généraux, etc., 259.547 fr.55.

Dans ce compte ont été groupées l'ensemble des dépenses détaillées ci-dessous dont on a déduit les recettes diverses de l'exercice.

Il comprend les frais de premier établissement, pour 59.672 31

Les frais généraux au Chili 153.748 40

Les frais généraux à Paris 107.349 03

Les frais résultant du transfert de l'usine de Naltagua 41.023 67

Fr. 364.794 01

On en a déduit :

1° Les intérêts des fonds en dépôt, soit 28.181 57

2° Le solde du compte ouvert au Chili sous la dénomination de Profits et pertes, soit 53.250 35

3° Une somme de 23.814 54

qui figurait dans le compte précédent à titre de bénéfices sur minerais, et qui a été portée au compte travaux d'installation et de développement des mines 105.246 fr. 46.

Dans ce dernier compte ont été versés notamment les bénéfices de l'exploitation agricole et des tiendas.

B. Actif mobilier 1.150.479 fr. 45.

Cette somme comprend tout le matériel d'usine installé au Chili au 30 juin 1908 ou en cours de route ; ce compte se décompose en :

1° Matériel d'usine, 952.036 fr. 01, comprenant notamment : le matériel pour le câble aérien, les fours de fusion et les appareils de conversion, la force motrice, les pièces de rechange, le matériel de perforation, les locomotives, le matériel de chemin de fer.

2° Matériel et outillage divers en service, 84.374 francs 72

Cette somme représente le matériel et l'outillage déjà en service à ladite date du 30 juin 1908.

3° Matériel et outillage en cours de route, 65.865 francs 21.

Cette somme représente la valeur du matériel et de l'outillage dont l'expédition était avisée et qui n'avait pas encore été réceptionnée au 30 juin 1908.

4° Matériel et outillage en magasin, 56.782 fr. 10.

Cette somme représente la valeur des approvisionnements pour matériel et outillage de toute nature se trouvant en magasin.

5° Mobilier en Europe et au Chili, 18.421 fr. 35.

C. — Actif réalisable : 2.156.162 fr. 94.

Il se décompose en :

1° Actionnaires : — Solde restant à verser sur les actions non encore libérées de la Société, 1 million 869.955 francs,

2° Débiteurs divers, 26.059 fr. 46, représentant soit des débits dont la plus grande partie a été réglée depuis le 30 juin 1908, soit des valeurs engagées avant cette date et imputables seulement à l'exercice 1905-1909.

3° Animaux, 63.649 fr. 80.

Cette rubrique comprend pour 1.312 fr. 50 les animaux de l'exploitation minière et pour 62.337 francs 39 les animaux de l'exploitation agricole.

4° Minerais, Combustibles, Approvisionnements divers, 172.272 fr. 58, représentent la valeur des stocks au 30 juin 1905 se composant de :

a) Minerais Fr. 87.602 06

b) Mattes 1.755 30

c) Combustibles 56.095 66

d) Approvisionnement des cantines	22.921 03
e) Produits agricoles	3.898 53
5° Impôts à récupérer	24.226 10

Cette somme représente le droit de transmission et l'impôt sur le revenu à la charge des actionnaires.

D. - Actif disponible. — Le montant de l'actif disponible était, au 30 juin, de 400.829 fr. 66.

Les fonds étaient déposés en Europe et au Chili dans des banques de premier crédit.

E. — Compte d'ordre. — Il se monte à 123.226 francs 10, et représente les différences de change résultant du fait que toutes les existences et toutes les disponibilités inventoriées en piastres au Chili, sujettes aux variations de change, ont été ramenées au 30 juin 1908 au cours de 75 centimes par piastres. Ce cours était celui de la piastre chilienne à cette époque, et il était, précisément, le plus bas pratiqué depuis la constitution de votre société. Il n'a pas paru à votre conseil d'administration qu'il fût possible de procéder différemment ; mais comme cette différence de change variable à chaque moment, ne peut être considérée comme une perte acquise, nous l'avons inscrite à l'actif du bilan à titre de compte d'ordre ; cette façon de procéder est d'autant plus justifiée que le cours de la piastre s'est considérablement relevé depuis et que, si nous avions à arrêter les écritures à l'époque actuelle, il nous faudrait au contraire faire ressortir une différence dans l'autre sens.

En d'autres termes, si le cours de la piastre chilienne est aussi élevé qu'il l'est actuellement, nos inventaires à cette date nous permettront probablement d'amortir entièrement ce débit, sinon de faire ressortir un solde créditeur que nous vous proposerons alors d'appliquer à création d'un compte « Réserve de change ».

PASSIF

Capital Fr. 10.000.000 00

Il est représenté par 100.000 actions de 100 francs chacune, dont 68.750 représentant le capital souscrit en espèces et 31.250 les actions d'apport attribuées aux vendeurs des propriétés.

Créditeurs divers en Europe et au Chili 143.801 fr. 84.

Ils se composent notamment des fournisseurs en Europe, des sommes dues au conseil d'administration, des salaires à payer, des fournisseurs au Chili, etc., sommes qui sont en majeure partie complètement réglées depuis la clôture de l'exercice.

Conseil d'administration.

Notre conseil d'administration a été complété, en vertu de l'art. 21 de nos statuts, par la nomination de M. George Matte, résidant au Chili ; ce dernier est propriétaire du domaine foncier qui est limitrophe du nôtre ; son concours au Chili sera précieux pour notre société. Nous vous demandons de ratifier la nomination de cet administrateur.

Nous vous signalons que MM. Charles Chalupt, le comte H. Delamarre, le baron Albert de Diétrich, Max Lyon et George Matte ont eu, en qualité soit d'administrateurs de sociétés avec lesquelles nous avons négocié, ou des particuliers, à traiter avec notre Société diverses affaires dont le plupart avaient un caractère absolument courant.

Nous vous demandons, en conformité de l'art. 40 de la loi sur les sociétés, de bien vouloir sanctionner ces opérations pour l'exercice 1907-1908 et de donner aux administrateurs les autorisations nécessaires pour l'exercice 1908-1909, afin de faire toutes opérations qui leur paraîtraient utiles à la société.

Commissaires des comptes.

Vous avez à procéder, en conformité de l'art. 31 des statuts, à la nomination d'un ou plusieurs commissaires des comptes chargés de faire un rapport sur le deuxième exercice social.

MM. François Germié, William Le Cesne, Charles Mathis et André Palle, commissaires sortants, se représentent à vos suffrages.

Le conseil d'administration.

.....

*
* *

Un actionnaire. — Je vois que les frais généraux de Paris se sont élevés à 107.000 francs, c'est un chiffre élevé, de quoi se compose-t-il ?

M. le président. — Il s'applique à un exercice de 18 mois et il comprend les dépenses d'administration, du personnel, de la correspondance, de l'ingénieur-conseil, de loyer, de voyages, de rémunération des commissaires, de droit de timbre, etc.

Un autre actionnaire. — Il figure une somme d'un million à l'actif réalisable, ce sont sans doute des versements qui n'ont pas été encore faits sur les actions ?

M. le président. — En effet, mais à l'heure actuelle, tout est à peu près rentré.

Un autre actionnaire. — Pourriez-vous nous donner quelques renseignements sur la situation actuelle de notre Société ?

M. le président. — Il m'est assez difficile de vous répondre, car il faut tenir compte du temps assez long nécessité pour l'échange des correspondances avec le Chili. Notre ingénieur-conseil nous dit que l'usine de fusion est entièrement terminée, elle serait même en marche si l'exécution du chemin de fer n'avait demandé plus de temps que nous ne l'avions prévu.

Quant à vous dire que le prix du cuivre sera aussi rémunérateur qu'au moment de la constitution de notre affaire, cela échappe à nos prévisions et à nos désirs : je crois toutefois qu'aux prix actuels, nous pourrions exploiter d'une façon rémunératrice. Il semble bien, d'ailleurs, que nos minerais ont la teneur qui nous avait été annoncée.

M. Acal. — Quel serait le prix de revient de la tonne de cuivre ?

M. le président. — Il est très difficile de répondre à cette question, car ce prix peut être influencé par le change, par le prix du coke, par les bonnes ou les mauvaises récoltes, etc., mais en supposant un rendement normal, un change normal, nous avons pensé que le cuivre rendu en Europe pourrait coûter de 48 à 50 livres. Les sociétés minières du Chili qui sont dans des conditions analogues à la nôtre, font du cuivre à 50 livres environ.

RÉSOLUTIONS

Les résolutions suivantes, successivement mises aux voix, ont été adoptées à l'unanimité :

1. L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes, approuve le rapport du conseil d'administration et le bilan arrêté au 30 juin 1908, tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. L'assemblée générale réélit MM. François Germié, Charles Mathis, William Le Cesne et André Palle, commissaire, pour faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes du deuxième exercice social et sur la situation de la société, conformément à la loi, avec pouvoir d'agir conjointement ou séparément.

Elle fixe à deux mille francs par an la rémunération totale à laquelle ont droit les commissaires, d'après l'article 31 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. L'assemblée générale des actionnaires, par application de l'article 21 des statuts, comprime et rend définitive la nomination comme administrateurs de :

1° M. Oswald Pourrière.

2° M. Jorge Matte.

Lesquels ont été désignés comme administrateurs par le premier conseil d'administration, en vertu des pouvoirs à lui conférés par le paragraphe 4 dudit article 21.

Elle décide que la durée des fonctions de ces deux administrateurs, ainsi adjoints définitivement au conseil, sera égale à la durée des fonctions des administrateurs nommés par la deuxième assemblée générale constitutive et prendra fin, par conséquent, à l'expiration des six premières années de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. L'assemblée générale, en vertu de l'article 40 de la loi de 1867 sur les Sociétés, sanctionne les opérations faites avec la Société par ses administrateurs, tant à titre personnel qu'en leurs qualités d'administrateurs ou directeurs de Société, avec lesquelles la Société des Mines de Cuivre de Naltagua (Chili) a traité certaines affaires. Elle leur donne toutes autorisations analogues pour l'exercice 1909. .

Cette résolution est adoptée à unanimité.

NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 mai 1909)

Boulinier, ingénieur aux mines de Naltagua, à El-Monte (province de Santiago), Chili.

NÉCROLOGIE

Hubert Delamarre

(*Le Figaro*, 27 juin 1909)

Le comte Hubert Delamarre, officier de la Légion d'honneur, est décédé hier, à l'âge de soixante-trois ans, en son domicile de la rue Delaborde.

Les obsèques seront célébrées mercredi 30 courant, à dix heures, en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 juin 1909)

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 5 juillet 1909)

Paris. — Modifications aux statuts. — Société GÉNÉRALE DES FILMS — Transfert du siège 5, Helder. — 30 avril 1909. — *Petites Affiches*.

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DU DJEBEL-GUENDOU ¹³ — Transfert du siège, 5, Helder. — 26 janv. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. des MINES DE TUCO-CHEIRA (en liq.) — Transfert du siège, 5, Helder. — 15 mars 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE ST-SÉBASTIEN D'AIGREFEUILLE. — Transfert du siège, 5, Helder. — 12 mai 1909. — *P. A.*

¹³ Mines du Djebel-Guendou, Algérie (1908-1915) : on y retrouvait plusieurs des administrateurs de Naltagua : Boscher, Chalupt, Keller et Max Lyon, auxquels se joignait Jean Mercier, des Acéries de France et premier président des Mines de l'Ouenza (Algérie).

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE GUELMA ¹⁴. — Transfert du siège, 5, Helder. — 11 mai 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE CUIVRE DE CAMPANARIO ¹⁵. — Transfert du siège 5, Helder. — 28 avril 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société du DJEBEL-RESSAS. — Transfert du siège 5, Helder — 25 fév. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE POULLAOUEN — Transfert du siège 5, Helder. — 12 mai 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA. — Transfert du siège 5, Helder. — 4 fév. 1909. — *P. A.*

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DU DJEBEL-SIDII ¹⁶. — Transfert du siège 5, Helder. — 9 mars 1909. — *P. A.*

Une minière dans Paris
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 juillet 1909)

.....
Voilà un ensemble assez.. bigarré. En comptant la noble Tuco-Cheira, en proie aux douleurs de la liquidation, le total nominal des capitaux s'élève à 28 millions 850.000 francs. Le propriétaire du 5, rue du Helder, devra prendre des assurances spéciales, non seulement contre les voleurs, mais pour assurer la solidité de son immeuble. Ce n'est plus une maison, c'est une minière, dit un de nos confrères !

(*Les Archives commerciales de la France*, 6 avril 1910)

Paris. — Modifications aux statuts. — Société dite : Société des MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA, 5, Helder. — M. de Montureux ¹⁷ a été nommé administrateur de ladite société. — 24 fév. 1910. — *Petites Affiches.*

DU PAREIL... AUX MÊMES
(*Ruy Blas*, 23 avril 1910)

À la suite de Tuco-Cheira, de l'Eyrieux, de Poullaouen, d'autres affaires d'aussi mauvaise mines ; trois mois à peine après avoir dû rembourser, en l'étude du liquidateur Dufour certains porteurs de Campanario pour échapper, cette fois, à la correctionnelle; au moment même où M. Bourdeaux, instruit de nouvelles plaintes, le groupe Max Lyon, Chalupt et consorts poursuit le cours de ses exploits : rien ne l'arrête. Non seulement il donne tous ses soins à ces Recherches minières du Plateau Central, dont nous disions l'autre jour un mot, mais encore il se déploie en tirailleurs et, brandissant les obligations

¹⁴ [Société des mines de Guelma](#), en Algérie (1905-1921) : même groupe avec Bondeli.

¹⁵ Mines de cuivre de Campanario (Espagne) : fondées en 1906 par le même groupe : Boscher, Chalupt Dietrich, Keller, Lyon.

¹⁶ Mines du Djebel-Sidii en Tunisie : fondée en 1905 par Chalupt, Lyon et Dietrich associés cette fois à Maurice Wilmotte et Charles Cambefort.

¹⁷ Arthur Bourcier de Montureux (1861-1944) : du Syndicat ds colons de Tunisie et, par suite, administrateur de l'Omniium des mines d'Algérie-Tunisie (1903), du Bône-Guelma et (1921), des Phosphates de Constantine, des Exploitations minières de Tunisie..., censeur du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

des Mines de cuivre de Naltagua, se jette, une fois de plus, à l'assaut des portefeuilles, ou plutôt des bas de laine qui se laissent vider, les pauvres ! tandis que les autres, sachant mieux de quoi il retourne, demeurent hermétiquement fermés. Comme d'habitude, les mêmes personnalités que l'on a vues déjà dans les Tuco-Cheira, les Campanario et autres affaires de M. Max Lyon, composent le conseil d'administration de Naltagua. Ce sont :

MM. le baron Emmanuel Léonino, président ; Max Lyon, administrateur délégué ; baron J. de Bethmann, André Boscher, baron A. de Dietrich, Paul Keller, Jorge Matte, vicomte A. de Montureux, marquis A. de Mun, Oswald Pourrière, administrateurs.

On ne peut prétendre que le conseil ne soit un rendez-vous de noble compagnie ! Mais quelle est donc cette société qui, déjà, ressemble tellement aux autres du même... tonneau ?

Naltagua a pour objet l'exploitation de gisements de cuivre et autres métaux au Chili ; le traitement et le commerce de tous minerais, la construction, la location ou l'acquisition d'usines de traitement, et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Deux apporteurs : M. le comte Hubert Delamarre apporte une promesse de vente, le bénéficiaire d'une convention relative à la location d'une propriété et celui des avances, déboursés, études, faits en vue de cet apport.

M. Bernard de Saint-Seine, agissant au nom de M Daniel Charlin, propriétaire de mines, apporte la propriété de concessions minières faites par le gouvernement chilien ; 2° au nom de M. Dario Schiattino, la propriété d'autres concessions minières et le bénéficiaire de conventions intervenues avec. Gérard-Noël Morgan relatives à des droits d'eau.

Sur le capital de 10 millions de francs, en 100.000 actions de 100 fr., plus 20.000 parts de fondateur, les apporteurs reçoivent :

MM.

Le comte Delamarre :

Espèces 1.325.000

3.750 actions 370.000)

Total 1.700.000

Daniel Charlin.

12 500 actions 1.235.000

Schiattino.

Espèces 375.000

15.000 actions 1.500.000

Total 1.875.000

Soit au total 4.825.000

C'est-à-dire qu'à 170.000 près, les apporteurs absorbent à eux seuls 50 % du capital social, sans parler des 20.000 parts, qui aux termes des statuts, sont attribuées au fondateur de la Société. Encore cette somme sera-t-elle augmentée, en réalité, de toute la majoration des titres, à l'introduction et dans la période qui suivra, et l'on sait par expérience que le groupe Chalupt, Max Lyon, Léonino, n'y va pas de main morte !

On conçoit que la Société des mines de Naltagua ayant été constituée en 1907, nous verrons bientôt les titres d'apport venir sur le marché ; cela est depuis le 26 janvier 1909 à la disposition de ces messieurs. Certaines considérations, auxquelles le sort piteux de leurs précédentes affaires n'est sans doute pas aussi étranger que M. Max Lyon, ont seules fait différer cette introduction.

Pour se faire la main... dans les poches, voici que depuis quelques jours, le groupe poursuit l'écoulement — jugé plus facile, tant les capitalistes se laissent abuser par le mot d'obligations — de 6.000 obligations 5 % de 500 fr., dont le conseil de Naltagua a décidé la création le 3 février dernier.

Le besoin d'argent se faisait, d'ailleurs, vivement sentir ! Au bilan au 30 juin 1909, les immobilisations apparaissent déjà pour 7.739.770 fr. 99, en face desquels la Société ne peut aligner que 668.677 16 d'actif présumé réalisable et 229.338 fr. 85 d'espèces en caisse et en banque.

Qu'il s'agisse d'actions, de parts, d'obligations, l'on est ici en présence d'un groupe encombrant, dont l'activité est littéralement dévorante : un gouffre pour les capitaux ! Il faut en finir. M. Bourdeaux, juge d'instruction, est « en affaire » avec quelques numéros de cette longue et coûteuse comédie, il ne faut pas qu'il les lâche : c'est la vraie scène à faire.

M. Max Lyon est étranger ; il n'a pas à son actif une seule bonne affaire ; il a trompé tout le monde, y compris ses amis, dont plusieurs sont venus nous apporter leurs doléances.

Certes, à ce petit jeu, dangereux pour les autres d'abord, et qui, en bonne justice, doit l'être aussi pour lui, M. Max Lyon a « acquis » beaucoup d'argent et — c'est une constatation déplorable ! — a pu ainsi s'assurer en haut lieu de puissantes protections.

Cela n'a pas empêché, toutefois, qu'il s'imprime les choses les plus désobligeantes sur M. Max Lyon, lequel s'est bien gardé de poursuivre qui que ce soit, sachant que la preuve des faits invoqués était trop facile à établir.

Malheureusement, trop facile aussi est-il aujourd'hui de se payer des protections politiques qui ne se font pas plus prier que des cantatrices ! Mais quand ce sont des étrangers qui s'offrent les uns et les autres avec l'argent des imbéciles — mettons des naïfs — de notre doux pays, cela finit par être excessif, et la justice la plus bénigne, la plus tolérante ne saurait continuer à laisser faire.

Société des mines de cuivre de Naltagua (Chili).
Société au capital de 10 millions de francs
divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune, dont 31.250 d'apport
Siège social à Paris, 5, rue du Helder.
(Cote de la Bourse et de la banque, 8 décembre 1911)

Notice sur la constitution

M. J[acques] Blum, 20, rue Caulaincourt, à Paris, a, conformément à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin annexe au Journal officiel* des 11, 18 mars 1907 et 28 mars et 11 avril 1910, deux notices complétées par deux erratums concernant la Société des mines de cuivre de Naltagua (Chili), formée pour une durée de 50 années à compter du 10 janvier 1907 et ayant pour objet principal : L'exploitation des mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de cuivre et autres métaux, au Chili, le traitement des minerais extraits, la construction de toutes usines, et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

La notice du 28 mars 1910 fait connaître qu'en vertu de la délibération du conseil d'administration, en date du 3 février 1910, il a été décidé la création de 6.000 obligations de 500 fr. chacune, représentant un premier emprunt de 3 millions de francs. Ces obligations sont remboursables en 25 années et au pair à dater du 1^{er} février 1911. Elles produisent un intérêt annuel de 5 0 0 payable les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année. Il a été établi par acte notarié les conditions de l'émission qui comprennent l'établissement des statuts d'une association civile des obligataires, et, en outre, la constitution d'une « hipoteca » chilienne affectée à la garantie du remboursement du capital et de tous intérêts et accessoires sur tous les biens et propriétés que la société possède dans la République du Chili.

L'insertion au *Bulletin annexe* du 28 mars 1910 donne les chiffres du bilan au 30 juin 1909 que nous juxtaposons avec ceux au 30 juin 1910 :

	1910	1911
ACTIF		
Actif immobilisé :		
Frais de constitution de la Société	98.780 10	98.780 10
Frais d'émission d'obligations	—	13.487 17
Mines et concessions	4.858.893 10	4.883.342 18
Propriétés foncières	414.936 60	420.641 85
Chemins de fer, câbles aériens, plans inclinés, installations diverses	539.934 11	839.870 46
Bâtiments des usines	367.369 93	388.625 40
Maisons et constructions diverses	188.339 03	234.484 67
Travaux d'installation et de développement des mines	757.061 41	895.216 91
Dépenses diverses, frais généraux, frais de mise en marche de l'usine, etc.	514.456 71	514.456 71
Actif mobilier :		
Matériel d'usines et d'exploitation	1.349.023 66	1.290 992 58
Matériel et outillage en magasin	130.292 22	203.349 80
Mobilier en Europe et au Chili	29 694 58	26 094 85
Actif réalisable :		
Actionnaires	125 925 00	124.425 00
Obligataires	—	396.000 00
Débiteurs divers en Europe et au Chili	54 001 63	143 701 77
Animaux	60.016 00	83.789 34
Cuivres, minerais, combustibles et approvisionnements divers	390.086 79	348.438 89
Impôts à récupérer	38.644 74	18 880 39
Actif disponible :		
Caisses et banques	229.338 85	138.720 14
Compte d'ordre :		
Différence de change	25.911 74	
Divers à comptabiliser	33 144 57	76.716 07
Obligations en réserve	—	2.247 500 00
Prime de remboursement	—	210.700 00
	<u>10.205.883 77</u>	<u>13.598.241 53</u>

PASSIF		
Capital	10 000.000 00	10 000.000 00
Obligations 5 %	—	3 000.000 00
Créditeurs divers en Europe et au Chili	205.883 77	521 208 61
Compte d'ordre :		
Profits et pertes	—	40.212 45
Bénéfices en 1909-1910	—	36.823 47
	<u>10.205.883 77</u>	<u>13.598.241 53</u>

Les statuts de la Société des Mines de Cuivre de Naltagua (Chili), déposés chez M^e Armand Aron, notaire à Paris, le 10 janvier 1907, ont été publiés dans les *Petites Affiches* du 1^{er} février 1907 et analysés par la *Cote de la Bourse et de la Banque* le 7 février 1907.

.....
Le conseil d'administration comprend 3 membres au moins et 12 au plus, et il est actuellement composé de MM. le baron Emmanuel Léonino, président ; Max-Lyon, baron J. de Bethmann, André Boscher, Charles Chalupt, baron A. de Dietrich, Paul Keller, Jorge Matte, vicomte A. de Montureux, marquis A. de Mun, Oswald Pourrière, administrateurs.

SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (CHILI) ¹⁸
Assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 1912
(*Recueil des assemblées générales*, 4 janvier 1912)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le baron Emmanuel Léonino, président ; Max Lyon, administrateur délégué ; le baron Jean de Bethmann, André Boscher, Charles Chalupt, le baron Albert de Dietrich,

¹⁸ Société anonyme française constituée le 26 janvier 1907 pour une durée de 50 années.

Capital: 10 millions de francs, divisé en 100.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 31.250 entièrement libérées ont été attribuées en rémunération d'apports, et les 68.750 restantes ont été souscrites contre espèces.

Il existe, en outre, 20.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, attribuées au fondateur de la société.

Capital-obligations; Les obligations qui figurent au bilan actuel pour 2.937.000 francs, proviennent d'un emprunt de 3 millions de francs représenté par 6.000 obligations de 500 francs 5 % dont l'émission a été autorisée en 1910. Ces obligations dont 1.269 restaient à émettre au jour de la présente assemblée, sont remboursables au pair avant 1936 par tirages au sort annuels en février ou par rachat en Bourse.

Elles ont été introduites sur le marché le 20 avril 1910, au cours de 455 fr. Voir la notice qui a été publiée à l'occasion de cette introduction dans le fasc. XIV des Ass. Gén. de 1910, PARTIE SUPPLÉMENTAIRE, p. 113.

Les obligations seules sont inscrites à la cote au comptant du syndicat des banquiers.

Cours du 20 février 1912: 454 francs.

Répartition des bénéfices: 5 % sur la réserve légale; 8 %

d'intérêt aux actions. Sur le surplus. 10 % au conseil d'administration. Sur le solde: 30 % aux parts de fondateur et 70 % aux actions.

Paul Keller, Jorge Matte, le vicomte A.-M. de Montureux, le marquis Adrien de Mun, Georges Renevey ¹⁹, le baron Bruno de Senevas ²⁰, administrateurs.

Commissaires des comptes : MM. François Germié, William Le Cesne, Charles Mathis, André Palle.

Siège social : à Paris, 5, rue du Helder.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en quatrième assemblée générale ordinaire, en conformité des articles 33 et suivants des statuts, pour vous rendre compte des affaires de la Société pendant le quatrième exercice social, qui comprend la période écoulée depuis le 1^{er} juillet 1910 jusqu'au 30 juin 1911.

Domaine minier

Au cours de l'exercice le domaine minier s'est accru de 74 hectares et il couvre maintenant 760 hectares.

Votre société a dénoncé ou acquis 18 nouvelles mines voisines de son domaine minier ; par contre, elle a abandonné les trois mines suivantes, qui paraissaient sans intérêt : Rodano, Marsellesa, Garona.

Au 30 juin 1911, votre société possédait 180 concessions minières dont 162 mesurées ; la ratification était, en outre, obtenue pour 18 mines.

Domaine foncier

Au cours de l'exercice, de nouvelles améliorations ont été apportées au domaine foncier de Naltagua consistant en : plantations d'arbres forestiers, clôtures et construction d'habitations pour les ouvriers agricoles et leurs familles.

On poursuit méthodiquement le boisement des parties du domaine qui étaient en friche, pour en assurer la mise en valeur.

Travaux de mines

Le développement des mines a été poussé aussi activement que la main-d'œuvre permettait de le faire.

On a exécuté pendant l'exercice 4.750 mètres de travaux dans les mines, dont environ 3.140 mètres en travaux de reconnaissance et de développement, galeries, travers-bancs et descenderies et environ 1.610 mètres en exploitation qui, avec les travaux similaires exécutés pendant les trois premiers exercices, forment un total de 14.467 mètres.

Dans les mines du district de Carmen Alto, on a continué à faire des travaux de reconnaissance et d'exploration; celles du groupe de San Ramon ont fourni la plus grande partie des minerais envoyés aux fours pour la fabrication du cuivre.

¹⁹ Georges Renevey : ingénieur, fils d'Eugène Renevey (1847-1923), administrateur de multiples sociétés minières et bancaires, président de l'[Électro-métallurgie de Dives](#).

Georges est successivement secrétaire de Mines et minerais (présidée par son père), administrateur du Crédit foncier colonial et des Mines de cuivre de Chanaral, au Chili (avec son père), administrateur de la Société de recherches et de forages, de la Chérifienne de recherches et de forages, des Mines de Pujol (Aude), des Mines d'anthracite de Sainte-Agnès (Isère), de l'Électrolyse du Palais (filiale de Dives)...

²⁰ Bruno de Senevas : né en 1861, il épouse en 1888 Élise-Marie Carmier, fille d'un Dlle Adam. Il fait carrière à la Banque Adam, de Dunkerque, qu'il représente chez Hutchinson, Bognier et Burnet (caoutchouc) et à la Cie du chemin de fer du Nord. Dans les années 1920, la Banque Adam, devenue parisienne, connaît une croissance qui la dépasse. La famille en perd le contrôle au profit du général Brutinel, puis d'Albert Oustric, qui confie en 1928 à Senevas un portefeuille d'administrateur dans sa célèbre Holding française (Holfra). Jusqu'à la faillite retentissante de l'ensemble en 1930.

Installations

Le plan incliné, destiné à mettre en communication les magasins et les différents étages de l'usine avec les voies ferrées des mines et San Antonio, a été achevé. Cette installation donne satisfaction.

Les travaux de consolidation des pylônes de support du câble aérien d'El Monte à San Antonio sont maintenant en majeure partie achevés.

Le fonctionnement de l'usine a été simplifié par différentes transformations suggérées par la pratique. En outre, on a construit des stalles à houille et augmenté la capacité des trémies à minerais, modifications devenues nécessaires par suite de l'augmentation du tonnage des minerais entrant à l'usine.

L'étude des moyens de transport mécanique destinés à relier les groupes de Los Ranchos et Carmen Alto au chemin de fer minier a démontré la nécessité d'établir un câble aérien de 600 mètres de longueur destiné à desservir la mine. El Gato qui va entrer en exploitation, ce câble sera achevé prochainement.

Un quai a été aménagé à la station de Santiago, du chemin de fer de l'État chilien, pour la réception des minerais riches achetés dans la région.

Comme suite au programme exposé l'année dernière, la société a construit un certain nombre de maisons pour les ouvriers et employés et elle continue à en construire afin de faciliter le recrutement de la main-d'œuvre.

Exploitation

L'exploitation a suivi une marche régulière, bien qu'encore réduite. La plus grande partie de la main-d'œuvre minière a été employée à des travaux de traçage pour mettre en valeur de nouvelles mines qui entreront successivement en exploitation.

Il a été produit pendant l'exercice 1.128.551 kg de cuivre en barres (contre 1.022.509 kg pendant l'exercice précédent) ; ce cuivre, qui a été vendu avec une prime moyenne de £ 1.18/3 sur le cours du cuivre Standard, provient de la fusion de 29.511 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 4,28 % contenant 1.253 t. 964 de cuivre ; le rendement a donc été de 90 % ; les barres ont une teneur moyenne de 99,55 % en cuivre fin.

Au cours de l'exercice nous avons chargé M. Georges Rabut, ingénieur, ancien ingénieur en chef de la Société française du Laurium et ancien directeur de la Société de Huanchaca, d'une mission d'étude et d'inspection de nos mines et usines. Le rapport de M. Rabut, nettement favorable, a reconnu l'importance de nos gisements et la bonne marche de nos installations.

La production mensuelle de barres de cuivre, depuis la mise en route de l'usine, provenant tant des minerais de nos mines que des minerais achetés a été la suivante (kg) :

Ex.	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912
Juillet	—	35.501	107.862	188.419
Août	—	48.202	92.590	149.809
Septembre	—	77.096	57.221	117.824
Octobre	—	101.495	100.638	230.841
Novembre	—	72.164	92.285	180.436
Décembre	—	115.026	75.761	200.000
Janvier	—	103.094	96.603	—
Février	—	105.740	97.186	—

Mars	—	97.391	81.073	—
Avril	15.000	98.197	73.502	—
Mai	82.000	104.244	130.966.	—
Juin	36.000	64.359	122-864	—
	133.000	1.022.509	1.128.551	—

Obligations

Sur les 6.000 obligations créées, la Société en avait placé à la clôture de l'exercice 1.805

Depuis cette date, il en a été placé 2.823

Le tirage du 1^{er} février 1911 a porté sur 103

qui étaient encore à la souche et qui ont été annulées.

Total 4.731

Il en reste donc disponible 1.269.

.....

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la clôture de l'exercice, M. O. Pourrière ²¹ a donné sa démission d'administrateur.

Le conseil, faisant usage de la faculté qui lui est réservée par l'article 21 des Statuts, a nommé aux fonctions d'administrateurs de votre société: M. le baron Bruno de Senevas et M. Georges Renevey.

Ces administrateurs resteront en fonctions jusqu'au renouvellement du premier conseil d'administration ; il aura lieu à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira après le 30 juin 1913

Nous vous prions de bien vouloir ratifier ces nominations.

.....

Naltagua (Chili)

(Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913, pp. 463-466)

Baron Emm. Léonino, pdt ; Max Lyon, adm. dél. ; baron J. de Bethmann, André Boscher, Charles Chalupt, baron A. de Dietrich, Paul Keller, Jorge Matte, comte A. de Montureux, marquis A. de Mun, G. Renevey, baron B. de Senevas.

Comm. : F. Germié, W. Le Cesne, Ch. Mathis, A. Palle.

.....

NOMINATIONS

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 30 janvier 1913)

²¹ Oswald Claude Sébastien Félix Hilaire Pourrière (14 janvier 1848 à Aix-en-Provence-avril 1922 au Vésinet) : licencié en droit. Volontaire pour l'expédition en Kabylie (mai-juin 1871). Secrétaire de la direction, chef du contentieux, fondé de pouvoirs, secrétaire général et finalement directeur de la Société marseillaise de crédit. Chevalier de la Légion d'honneur du 26 janvier 1901 (min. Finances). Administrateur des Mines de Tuco-Cheira (Pérou), censeur de la Land Bank of Egypt.

M. Grunberg (Paris 1901), chef fondeur aux mines de cuivre de Naltagua, à El Monte, province de Santiago (Chili).

Assemblées générales
MINES DE NALTAGUA
(*Le Journal des chemins de fer*, 15 février 1913, p. 127-128)

La Société des mines de cuivre de Naltagua, qui a été constituée en 1907, exploite dans les environs de Santiago du Chili, un important domaine minier, auquel elle a joint une propriété foncière très étendue, intéressante par ses pâturages et les diverses essences de bois qu'elle produit. À l'époque de la constitution, le domaine minier s'étendait sur 251 hectares et comprenait 73 mines ; à la fin de l'exercice 1911-12, c'est-à-dire au 30 juin 1912, de nouvelles concessions l'avaient notablement accru : on comptait, en effet, à cette dernière date, une superficie de 778 hectares comportant 184 mines, desservies soit directement par un chemin de fer construit par la société, soit reliées à lui par des câbles aériens.

Les deux premiers exercices, 1907-08 et 1908-09, ont été des exercices de préparation. Le premier four ayant été allumé le 15 avril 1909, l'exploitation normale n'a donc commencé qu'avec 1909-1910, exercice qui a laissé un bénéfice net de 36.823 fr. bien que les travaux de recherches et de développement aient été entravés par la pénurie de la main-d'œuvre.

La production estimée par le conseil devoir être tout d'abord de 150 tonnes de cuivre par mois, pour être portée par la suite au double, s'est élevée en 1909-10 à un total de 1.022.509 kg, soit une moyenne mensuelle de 85 tonnes 208, qui a atteint l'année suivante 102 tonnes 379, et 154 tonnes 402 en 1911-12 : la production totale de ce dernier exercice s'est, en effet, chiffrée par 1.852.831 kg de cuivre en barres, d'une teneur moyenne de 99,55 % de cuivre fin, qui a été vendu au prix moyen de £ 58 18, soit – par suite de l'argent qu'il contient – une prime de £ 2.1/9 sur le cours du cuivre standard.

En ce qui concerne les six premiers mois de l'exercice en cours, soit de juillet à décembre 1912, un recul assez sensible est à noter dans la production qui, pour cette période, se totalise par 869.109 kg, soit 144 tonnes 851 en moyenne par mois. À noter que, pour la première fois, le rapport du conseil pour l'exercice 1911-12 mentionne que la totalité du minerai travaillé ne provient pas exclusivement des gisements de la société : sur 34.653 tonnes fondues en 1911-12, 3.214 tonnes ont été achetées au dehors

La progression des bénéfices nets a été rapide et est intéressante à signaler. Le solde bénéficiaire de 1909-10, premier exercice d'exploitation normale, a été, nous l'avons vu, de 36.823 fr. ; l'année suivante, ce chiffre s'est monté à 195.333 fr. pour atteindre, en 1911-12, 595.186 fr. Les comptes de profits et pertes que nous rapprochons dans le tableau ci-dessous permet une comparaison plus détaillée entre les deux derniers exercices :

CHARGES	1910-11	1911-12
Frais généraux	88.368	105.909
Service des obligations	42.928	128.168
Intérêts et commissions	12.582	—

Primes au personnel au Chili	16.324	—
Total	<u>160.202</u>	<u>234.077</u>
PRODUITS		
Bénéfices d'exploitation	346.748	809.474
Divers	8.787	19.792
Total des produits	<u>355.535</u>	<u>829.263</u>
A déduire :		
Rappel des charges	160.202	234.077
Bénéfices nets	195.333	595.186
Report antérieur	36.323	232.156
Bénéfices disponibles	<u>232.156</u>	<u>827.342</u>

Sur les bénéfices d'exploitation du dernier exercice, une somme de 148.666 fr. représente le contingent fourni par le domaine agricole de la société, la plus grosse part, soit 660.805 fr. étant apportée par l'exploitation minière.

De même que pour les exercices précédents, le solde créditeur de 1911-12 a été reporté à nouveau.

Quant au bilan arrêté au 30 juin 1912, et qu'a approuvé l'assemblée générale du 23 janvier 1913, il se monte à un total de 14 millions 97.933 fr. et fait ressortir la situation saine et aisée de la trésorerie qui, en face de 321.479 fr. de dettes, dispose d'un actif disponible et réalisable de presque 2.200.000 fr.

En ce qui concerne les nouveaux travaux, le dernier rapport signale que l'installation d'une station centrale électrique a été décidée, en vue d'actionner les perforatrices, câbles, treuils, etc. qui se trouvent éloignés de l'usine. Cette installation sera terminée et pourra sans doute être mise en marche avant la fin de l'exercice en cours ; on s'attend ainsi à un rendement plus complet de la main-d'œuvre disponible.

L'action Naltagua, au nominal de 100 fr., se traite au marché en banque et s'inscrit, actuellement, aux environs de 59 ; l'obligation 5 % sur le même marché se négocie à 423.

Il est particulièrement délicat d'émettre une appréciation sur une valeur minière aussi jeune, les cours du cuivre pouvant varier dans de larges limites, on l'a vu tout récemment. Toutefois, à l'avantage de Naltagua, on peut noter la rapidité de la mise en état de production et le développement ordonné du domaine minier et foncier ; on peut donc espérer que les mesures prises dont il vient d'être parlé, combattront utilement la diminution de production des premiers mois de l'exercice en cours.

DEUIL

Jacques Blum

(Le Temps, Le Matin, 10 juin 1913)

Les obsèques de M. Jacques Blum, secrétaire général de la banque Adam, auront lieu aujourd'hui mardi, à 3 h. 1/2. 17, rue de Tréaigne (18^e). Des familles Lattès, Blum, Paul Weil, Émile Weill. Inhumation Montparnasse. Ni fleurs ni couronnes.

(Les Archives commerciales de la France, 22 octobre 1913)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. DES MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (Chili), 5, Helder. — MM. Olivier ²² et Salomon ²³ sont nommés administrateurs en remplacement de M. [Jacques] Blum, décédé. — 8 sept. 1913. — *Petites Affiches*.

Mines et Minerais

(La Cote de la Bourse et de la banque, 11 juin 1913)

.....
La Compagnie des Mines et Minerais est un omnium dont le portefeuille est composé surtout par des actions Catemou, Chanaral, Dives, Boléo et des obligations Naltagua. La composition exacte du portefeuille n'est plus indiquée par les rapports depuis fin 1908.
.....

MINES ET MINERAIS

(La Cote de la Bourse et de la banque, 4 septembre 1913)

.....
Naltagua poursuit normalement l'exécution d'un programme de développement.
.....

Mines de cuivre de Naltagua

(L'Information financière, économique et politique, 24 janvier 1914)

(La Gazette de France, 25 janvier 1914)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette Société s'est, tenue ce matin sous la présidence de M. le baron Leonino, président du conseil d'administration, assisté de MM. Lemaître et Stern, scrutateurs, et de M. Salomon, en qualité de secrétaire.

Lecture est donnée des rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes.

L'assemblée ... a voté, pour la première fois, un dividende de 3 fr. par action.

Les bénéfices nets ont, en effet, progressé de 595.186 fr. en 1912 à 603.689 fr.

L'assemblée approuve toutes les résolutions proposées : elle réélit MM. le baron Leonino, Max Lyon, de Bethmann, Boscher, Chalupt, de Dietrich, Keller, Matte, de Montureux, de Mun, Renevey, de Sénevas, administrateurs sortants.

MM. Germié, Le Cesne, Mathis et Palle ont été désignés pour remplir les fonctions de commissaires.

NOMINATIONS

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 26 mars 1914)

²² Anatole Olivier : commissaire aux comptes des Mines de Guelma : même équipe.

²³ Salomon : secrétaire des Mines du Djebel-Ressas.

M. J. Grunberg (Mines Paris, 1901) a été nommé directeur général des Mines de cuivre de Naltagua, à El Monte, prov. de Santiago (Chili).

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 12 février 1916)

Nous avons cru devoir annoncer hier, sur la foi d'affirmations énoncées en Bourse et d'ailleurs produites par un de nos confrères, que le conseil de cette société avait décidé de ne proposer aucun dividende pour l'exercice 1914-1915 et que, par contre, un acompte de dividende de 3 francs serait mis en paiement sur l'exercice 1915-1916. Le conseil d'administration de la Société nous prie de faire savoir « qu'il n'a fait, à ce sujet, aucune communication et qu'il n'a pas délibéré sur le paiement d'un acompte de dividende. »

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 7 mars 1916)

La Société des mines de cuivre de Naltagua a réalisé pendant l'exercice clos le 30 juin 1915 un bénéfice de 716.811 fr., en augmentation de 379.772 fr. sur celui de 1913-1914. Ainsi que nous l'avons récemment annoncé, il ne sera cependant pas distribué de dividende et les bénéfices de l'exercice 1914-1915 seront, comme ceux de l'exercice précédent, entièrement consacrés à des amortissements.

Naltagua
(*Le Journal des chemins de fer*, 11 mars 1916)

Les bénéfices de l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1915 se sont ressentis de la hausse des cours du cuivre qui s'est produite dans la première partie de 1915. Ils atteignent 716.811 fr. au lieu de 337.039 fr. en 1913-1914. Il ne sera cependant pas distribué de dividende et les bénéfices de l'exercice 1914-1915 seront, comme ceux de l'exercice précédent, entièrement consacrés à des amortissements.

Jean-Marie-Eugène MERCIER-PAGEYRAL,
directeur général et administrateur
par C.K. et A.L.

Né à Pézuls (Dordogne), le 18 juin 1866.
Fils de *Jean-Léon* Mercier-Pageyral, employé de forge aux Eyzies-de-Tayac.
Ingénieur des Arts et Manufactures (1889).
Ingénieur principal des mines de la [Compagnie française des mines du Laurium](#)
(novembre 1890-janvier 1897)
Directeur et organisateur de l'exploitation des mines de fer de Batère et Las Indis
à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales)(1897-1900), pour la maison Joseph Monin & Cie
Directeur et organisateur de l'exploitation des [Mines du Djebel-Ressas](#) (Tunisie)
(1900-1918)
Y construit le premier atelier de concentration des minerais établi en Tunisie
Administrateur des désespérantes [Mines de Guelma](#) (Algérie)(1905).
Étudie et développe le site de [Djebel-Djerissa](#) (Tunisie)(1906),
puis devient ingénieur-conseil de cette société.
Fondateur (1907) et administrateur des Mines de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
(zinc dans le Gard).
Administrateur des médiocres [Mines du Djebel-Guendou](#) (Algérie)(1908).
Liquidateur des Mines de Cogolin (1917)
qui avaient pris la suite en 1909 des Mines de Poullaouen.
Directeur et administrateur général
de la Société des Mines de cuivre de Naltagua (Chili)(1918)
Membre de la Société de l'industrie minière
Chevalier de la Légion d'honneur du 29 juin 1937 (min. Aff. étr.).

MINES DE NALTAGUA
(*Cote de la Bourse et de la banque, 29 juillet 1918*)

Le rapport soumis à l'assemblée générale des actionnaires de la Société des mines de Cuivre de Naltagua, qui s'est tenue le 22 mars, fait ressortir des résultats un peu inférieurs à ceux de l'année précédente. Le solde créditeur du compte d'exploitation de l'exercice 1916-1917, clos le 30 juin, s'est élevé, en effet, à 1.766 914 fr. contre 2.296.716 fr. ; d'autre part, la solde du compte Profits et Pertes, après les prélèvements habituels comprenant notamment les intérêts et prime d'amortissement des obligations remboursées, solde qui atteignait précédemment 2.043.429 fr., est descendu à 1.434.253. En 1915-16, les amortissements avaient reçu plus de 1.590.000 fr. et les actionnaires 5 fr. par titre. Pour le dernier exercice, le dividende a été supprimé ; 1 million est consacré aux amortissements en vue de l'installation nouvelle en cours ou en projet ; 400.000 fr. sont affectés à une provision spéciale et le surplus, soit 34.253 fr., est reporté à nouveau.

À l'Actif du Bilan, les Immobilisations, portées pour 8.372.538 fr., en augmentation de 1.288.896 fr. avant amortissement, ont été amorties de 655.163 fr. L'Actif mobilier 3.051.727 fr. a été amorti de 323.276 fr. Le poste Débiteurs comprend pour 363.000 fr. d'avances faites à des fournisseurs et réglées pour la plupart depuis la clôture de l'exercice.

Les Stocks de cuivre et minerais, combustibles et approvisionnements sont évalués de 2.622.500 fr. en augmentation de 1.663.700 fr. provenant de combustibles approvisionnés au Chili et de la valeur accrue de marchandises.

L'Actif disponible est réduit à 378 893 fr., en diminution de 1.252 833 fr. par suite de dépenses indispensables en installations et approvisionnements. Un compte d'ordre

de 316.231 fr. passe de l'actif au passif en conséquence de l'élévation du change au Chili, la piastre ayant monté de 1 fr. à 1 fr. 42.

Au Passif, les Crédeurs divers augmentent de 1.432 556 fr. et atteignent 2.322.887 fr. Ce compte se rapporte à des opérations courantes accrues par des achats d'approvisionnements et des avances auxquelles la société a dû recourir. Nous avons déjà mentionné un compte provisionnel de 400.000 fr. destiné à faire face aux éventualités possibles.

Il convient ici de noter que, pendant l'exercice 1916-1917, la Société de Naltagua a continué l'exécution d'importants travaux d'aménagement et d'installation, tels que la construction de deux grands fours à réverbère mis en service au cours de septembre dernier.

Les aménagements en vue d'employer la force hydraulique ont dû être remis à plus tard, quand la Société disposera de capitaux suffisants et que les prix rendront réalisable cette importante transformation.

Les travaux susmentionnés ont entraîné des dépenses qui ont immobilisé les bénéfiques ; aussi le conseil a-t-il demandé, au cours de l'assemblée extraordinaire, qui a suivi celle dont nous rendons compte, l'autorisation d'augmenter le capital social de 5 millions de francs, par l'émission d'actions nouvelles de 100 fr. privilégiées, ayant droit par préférence à un premier dividende cumulatif de 8 % des sommes dont elles seront libérées ; celles qui seront amorties seront remplacées par des actions de jouissance. Le conseil réalisera d'ailleurs l'opération au moment qu'il jugera opportun.

L'assemblée a ratifié les nominations de MM. Henri Chapuis²⁴ et Pierre Piron, comme administrateurs, en remplacement de M. Keller, décédé, et de M. Adrien de Mun, démissionnaire. Elle a réélu pour six ans MM. A. Boscher et Max Lyon, administrateurs sortants.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 octobre 1918, p. 518)

M. Pageyral a été nommé directeur général de cette société qui a élevé dernièrement son capital de 10 à 14 MF. D'importantes installations ont été faites depuis la guerre, notamment une fonderie et un atelier de préparation des minerais par flottation.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Économiste parlementaire*, 30 janvier 1919)

L'assemblée extraordinaire du 31 décembre a reconnu la sincérité de la dernière augmentation de capital de 4 millions décidée par l'assemblée générale du 22 mars 1918. Elle a confirmé la nomination provisoire faite par le conseil de MM. H. Grandet²⁵,

²⁴ Henri Chapuis : administrateur de la Banque Ch. Noël et Cie, de la Cie nosybéenne d'industries agricoles (1909), de l'Oxydrique française, du Djebel-Hallouf (1913), de la Cie sambiranaise (1916), de la Cie agricole et sucrière de Nossi-Bé (1920), de la Cie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides (1927)...

²⁵ Henri Grandet (1885-1967) : fils de Jacques Grandet dont la sœur avait épousé Henri de Wendel. Il fait carrière à la Banque Demachy. On le retrouve à la Société marocaine de construction métallique, à la Société minière, métallurgique et chimique de l'Orb (Hérault), à La Nationale (assurances), à la Cie générale du Niger, vice-président de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE)(fusionnée avec Fougerolle dans Eiffage), administrateur de l'Hydro-Énergie et de la Cie électro-mécanique.

P. Piron ²⁶, baron Bruno de Senevas, baron J. de Bethmann et Ch. Chalupt comme administrateurs, en remplacement d'administrateurs démissionnaires.

MODIFICATION
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 février 1919)

Mines de Cuivre du Naltagua. — Transfèrement du siège social du 5 de la rue du Helder au 80 de la rue Taitbout. — *Petites Affiches*, 28 janv.

Mines de cuivre de Naltagua
(*La Vérité*, mars 1919)

Les difficultés qui avaient pesé sur l'exercice 1916-1917 (élévation des prix de toutes les matières, crise des transports maritimes, etc.) se sont, encore aggravées pendant l'exercice clos le 30 juin dernier. Les comptes d'exploitation se sont soldés par une perte de 408.116 francs, au lieu d'un bénéfice de 1.766.943 francs en 1916-1917. En comprenant les frais généraux du siège, l'intérêt et la prime de remboursement des obligations et les frais divers, le déficit de l'exercice atteint, au total, 877.698 francs, contre un solde créditeur de 1 million 434.253 francs précédemment.

Mines de Naltagua
(*Paris*, 18 mai 1919)

L'ASSEMBLÉE
Le dernier exercice s'est traduit par une perte de 443.000 francs

Cette société a tenu son assemblée annuelle le 31 mars 1919.

Les produits bruts, des comptes qui lui ont été soumis, se sont élevés à 12.643.226 francs, contre 15.071.183 francs en 1916-1917. Les dépenses s'étant chiffrées à 13.041.342 francs, au lieu de 13.304.240 francs précédemment, il en est résulté un déficit d'exploitation de 408.116 francs, alors que l'exercice précédent s'était traduit par un profit de 1.776.943 fr. Pour faire face aux frais généraux et aux impôts, aux intérêts divers et à ceux des obligations, il a été fait état dans le Compte de profits et pertes, du report antérieur de 34.253 francs et d'un prélèvement de 400.000 francs sur le compte provisionnel. Dans ces conditions, la perte est ressortie à 443.445 francs, au lieu d'un bénéfice net de 1.434.253 francs précédemment.

Les causes principales de ce résultat déficitaire sont, d'après le conseil d'administration, les suivantes :

1° La hausse du change. — Les cuivres que nous produisons, expose le rapport, nous sont payés en livres sterling dont le cours est demeuré inchangé, alors que nos

²⁶ Pierre Piron : École des mines de Saint-Étienne, 1893. Il débute aux mines d'Azuaga (Espagne), entre chez Commentry-Fourchambault (1897), devient agent des ventes de la Compagnie des mines de Béthune pour les arrondissements d'Avesne, Douai et Valenciennes (1908), puis administrateur délégué de Rhin-Rhône qu'il représente dans différentes affaires charbonnières : Houillères de Deneuille-les-Mines (Allier), Compagnie générale charbonnière, Strasbourg-Lyon. En outre, administrateur de l'Union financière internationale et conséquemment de l'Oxydrique française.

dépenses au Chili sont acquittées en piastres chiliennes dont le cours n'a pas cessé de monter pendant l'exercice 1917-1918.

En effet, le cours moyen de la piastre an 1916-1917 avait été de 10 d. 88, alors qu'en 1917-1918, la piastre a suivi une marche ascendante qui l'a portée jusqu'à 17 d. 15, faisant ressortir pour cette période une moyenne de 14 d. 75, soit une augmentation de 3 d. 87.

Si nous évaluons les dépenses effectuées en piastres au Chili au cours de l'exercice à 4 millions de piastres nous constaterons, du fait de la hausse de la piastre, une diminution de la valeur d'échange de nos disponibilités d'environ 1.500.006 fr. Autrement dit, la tension du change chilien nous a coûté environ 1.500.000 francs.

Est-il nécessaire de faire remarquer qu'il s'agit là d'un phénomène économique, résultant de la guerre, que nous avons dû subir comme tout le monde, sans pouvoir nous y soustraire.

Peut-être eût-il été possible, momentanément, de masquer la majeure partie de cette perte.

Si, en effet, vous vous reportez au bilan, vous verrez au passif une somme de 970.015 fr., supérieure de 458.199 fr. au solde du compte de change de l'exercice précédent.

Cette somme de 970.015 fr. 31. représente la plus-value de notre actif réalisable, due à l'élévation du taux de la piastre chilienne au cours des deux derniers exercices.

On aurait peut-être été en droit de faire état de ce bénéfice sur le change, pour diminuer d'autant le solde déficitaire de l'exploitation ; les résultats de l'exercice eussent été améliorés de 970.015 fr. 31, c'est-à-dire que la perte eût été transformée en bénéfice. Votre conseil s'en est bien gardé, ce bénéfice n'ayant aucun caractère industriel et étant purement et simplement spéculatif.

Cette mesure était d'autant plus sage que la piastre, continuant à subir des fluctuations extrêmement mouvementées, se trouve aujourd'hui ramenée à 9 d. 1/2 environ. Notre bénéfice sur le papier se serait donc évanoui et nous n'avons qu'à nous en réjouir puisque la piastre se trouve ainsi ramenée à un prix sensiblement moins onéreux pour votre exploitation.

Retenons simplement de ces explications, que le sort d'une industrie à l'étranger est souvent lié à des réflexes d'ordre économique d'autant plus sensibles qu'ils échappent à la volonté de l'exploitant.

2° Une seconde cause de la différence entre les résultats des deux exercices comparés est la baisse des cours du cuivre qui n'est pas moindre de £ 10 d'une année à l'autre, alors que les frais d'exploitation ont plutôt augmenté.

Cette baisse, calculée seulement, bien entendu, sur le cuivre sortant de nos mines, correspond en chiffres ronds, à une moins-value de 5 à 600.000 francs.

3° Enfin (pour nous en tenir seulement aux chiffres importants), le rendement net en cuivre des minerais fondus a été inférieur de 8 % à celui de l'exercice précédent, soit un manque à gagner de 300.000 fr. environ.

Cette perte à la fusion provient tant de la difficulté de la mise en marche des nouvelles installations que d'une gestion défectueuse de la fonderie.

Nous nous efforçons d'y remédier et pour donner à la conduite de nos affaires au Chili l'activité et la compétence désirables, nous nous sommes assuré le concours d'un directeur général, M. Mercier-Pageyral, et d'un nouveau directeur au Chili, M. [Georges] Rabut, dont les noms ne sont pas inconnus et sur le dévouement desquels nous sommes en droit de compter. Tous deux connaissent depuis plusieurs années nos mines de Naltagua. et se sont acquittés à notre satisfaction des missions que nous leur avons confiées dans le passé.

En résumé, l'infériorité des résultats de l'exploitation pour l'exercice dont nous vous rendons compte, s'explique et au delà, par la totalisation des trois chiffres que nous

venons de vous donner : perte au change. 1.500.000 fr. baisse du cours du cuivre. 500.000 fr. ; et perte de fusion, 300.000 fr. ; soit ensemble. 2.300.000 francs.

Henri de PEYERIMHOFF, président (1920-1940)

Administrateur d'une cinquantaine de sociétés
Président de l'Union des mines (1923-1932). Voir [encadré](#).

CHILI

Mines de cuivre de Naltagua
(*La Journée industrielle*, 25 mars 1920)

Les actionnaires de cette société se sont réunis hier en assemblée ordinaire.

Le compte d'exploitation présente un solde créditeur de 637.370 fr., au lieu d'une perte de 486 116 fr. l'an dernier.

Le bénéfice net ressort à 276.383 fr. Le solde débiteur de l'exercice précédent se trouve ainsi ramené de 443.415 fr. à 167.062 fr.

Au cours de l'exercice, il a été extrait des mines exploitées par la Société de Naltagua : 44.667 tonnes de minerai, et 176 tonnes de quartz ; au Volcan : 4.298 tonnes de minerais. Soit un total de 49.141 tonnes contre 59.793 pendant l'exercice précédent.

Il a été passé en fonderie 56.936 tonnes de minerai, chiffre inférieur d'environ 20.000 tonnes à celui de l'an dernier. La capacité de fusion des fours à réverbère, seuls en service pendant toute l'année, est, en effet, notablement inférieure à celle des water-jackets. Par contre, le prix de revient de fusion obtenu est beaucoup plus avantageux. C'est cette réduction de capacité qui a entraîné à la fois la compression de l'extraction et la diminution de production de cuivre à la fonderie. Sur cette quantité de minerais, 51.373 tonnes provenant des mines exploitées à Naltagua, 5.063 des mines du Volcan et 7.520 tonnes de minerais achetés.

Ces minerais contenaient 2.950 tonnes de cuivre, le lit de fusion avait une teneur moyenne de 5,16 %. Le rendement aux fours a été de 92,55 %, donnant ainsi une production de cuivre de 2.721 tonnes.

La teneur en cuivre des barres a été un peu supérieure à 99 %. La teneur en métaux précieux a été légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent.

L'assemblée a approuvé les comptes qui lui ont été présentés. Elle a nommé MM. le baron Jean de Bethmann, Henri Grandet et de Peyerimhoff administrateurs.

Georges RABUT,
par C.K. et A.L.

Ingénieur en chef de la [Compagnie française des mines du Laurium](#),
puis directeur de la Huanchaca (Bolivie)
administrateur — avec un autre ancien du Laurium, Triouleyre —
de la Société française des mines d'or de Laposbanya (1909) en Transylvanie,
il effectue en 1911 une mission pour les Mines de cuivre de Naltagua
et en devient en 1918 directeur au Chili.
Décédé, le 16 février 1931, à Poligny (Jura).

MINES DE NALTAGUA
(Cote de la Bourse et de la banque, 19 mars 1921)

Les bénéfices bruts réalisés en 1919-1920 par les Mines de Naltagua, s'élèvent à 1.186.273 francs contre 637.370 en 1918-1919. Après déduction des charges diverses et amortissement de la perte antérieure qui était de 167.062 francs, le disponible ressort à 195.673 fr. Le conseil proposera à l'assemblée du 8 avril de reporter cette somme à nouveau.

CHILI
Mines de cuivre de Naltagua
(La Journée industrielle, 23 mars 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 80, rue Taitbout, se sont réunis hier, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président.

L'assemblée a approuvé les comptes et le bilan de de l'exercice clos le 30 juin 1921, se soldant par une perte de 965.808 fr. 37 — compte tenu du solde créditeur de l'exercice précédent de 195.673 fr. 09 — causée en particulier par une grève générale de deux mois et une baisse sensible des cours du cuivre, dont la conséquence a été d'amener l'arrêt ou le ralentissement de la plupart des exploitations mondiales.

Le domaine minier de la société a été, par suite de l'abandon de certaines concessions reconnues sans intérêt, ramené à 1.362 hectares.

L'extraction a porté sur 24.193 tonnes de minerais de Naltagua et 443 tonnes de minerais du Volcan. Cette dernière exploitation a été abandonnée au début de l'exercice.

Les travaux de recherches et de développement faits sur les mines de Naltagua ont parcouru 1.410 mètres et aux mines du Volcan 5 mètres 50.

Le transport des minerais des mines a été interrompu le 25. avril par un incendie qui a eu comme conséquence un effondrement partiel du tunnel de Las Vacas. Les communications ont été rétablies en juillet au moyen d'une galerie de déviation. Le tunnel sera rétabli dans son tracé primitif en avril prochain après un travail de réparation long, difficile et onéreux.

Il a été passé en fonderie 32.850 tonnes de minerais dont 22.255 tonnes provenaient des mines de Naltagua, 1.775 tonnes des mines du Volcan et 8.420 tonnes des achats de minerais.

Ces minerais contenaient 2.850 tonnes de cuivre, le lit de fusion avait une teneur de 7,16 %. Le rendement au four a été de 91,9 %, fournissant 2.161 tonnes de cuivre, contre 2.916 tonnes l'exercice précédent.

La production, dans les premiers mois de l'exercice en cours, a été notablement supérieure à celle de l'année sociale écoulée. En janvier dernier, notamment, elle atteignait 360 tonnes en barres de cuivre, alors que, en janvier 1921, il n'avait été sorti que 154 tonnes. L'exercice 1921-1922 se présente donc sous un jour plus favorable que le précédent, au point de vue de la production en cuivre.

MM. Chartes Chalupt et le baron Leonino, administrateurs sortants, ont été réélus.

CHILI

Mines de cuivre de Naltagua

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1923)

En 1922, il a été extrait des mines 43.102 tonnes de minerai et le creusement des galeries a permis d'aboutir à un gisement plus important que celui en exploitation. 61.646 tonnes de minerai sont passées à la fonderie (dont 47.453 tonnes appartenant à la société et 14.193 achetées) contenant 5.233 tonnes de cuivre. La teneur moyenne a été de 8,45 %. Les deux fours à réverbère ont fondu 48.000 tonnes en 571 jours et le water-jacket 10.600 tonnes en 106 jours de travail effectif.

Un accord a été signé avec la Société Minerais et Métaux pour assurer à la fonderie un complément de minerai riche.

Société des mines de cuivre de Naltagua

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1924)

Pendant le dernier exercice, il a été extrait de la mine de Naltagua 39.856 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 3,6 %. En travaux de recherches et d'aménagements, il a été tracé 2.290 mètres de galeries qui ont permis de mettre à la vue un tonnage de minerais compensant largement les exploitations de l'année.

La fonderie a traité 52.260 tonnes de minerais dont 41.054 tonnes provenant des mines de la société et 11.206 tonnes de minerais achetés. Ces minerais contenaient 3.510 tonnes de cuivre. La teneur moyenne du lit de fusion était de 6,88 %. Le rendement final au four et à la conversion a été de 95,90 %, la production s'étant élevée à 3.366 tonnes de barres de cuivre. Les deux fours à réverbère ont fondu ensemble 33.000 tonnes de minerais en 423 jours de travail effectif. Une campagne a fondu 18.200 tonnes en cent-vingt huit jours de travail.

Annuaire industriel, 1925 :

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (Chili)(Soc. des), 80, r. Taitbout, Paris, 9^e. T. Trudaine 63-60. Ad. t. Naltagua-Paris. Codes : Bedford Mc Niehl, Broomhal. Gare de San-Francisco del Monte sur la ligne de chemin de fer de Santiago au port de Saint-Antonio (chemin de l'État chilien). Capital de 14 millions divisé en 100.000 actions ordinaires et en 40.000 actions privilégiées de 100 francs chacune. Les actions ordinaires sont seules cotées à la Bourse de Paris. Conseil d'adm. : MM. Peyerimhoff (Henri de), prés., 16, r. Séguier, Paris, 6^e. Léonino (baron Em.), prés. hon., 7, r. Euler, Paris, 8^e. Bethmann (baron J[ean] de), 8, r. Auber, Paris, 9^e. Chalupt (Ch[arles]), 30, r. La-Boétie, Paris, 8^e. Chapuis (H[enri]), 75 bis, r. Monge, Paris, 5^e. Grandet (H[enri]), 27,

r. de Londres, Paris, 9^e. Matte (G.), à Santiago (Chili). Montureux (Vicente [Arthur] de), 4, r. Quentin-Banchart, Paris, 8^e. Piron (Pierre), 12, r. de l'Abbaye-d'Ainay, à Lyon. Sénevas (baron Bruno de), 164, r., du Faubourg St-Honoré, Paris. Direction : MM. Pageyral (Albert Mercier), directeur, 24, r. Octave-Feuillet, Paris. Rabut (Georges), directeur, à Naltagua, par El Monte, province de Santiago (Chili). De Saint-Seine (Comte de), ingénieur-conseil, 18, r. de l'Université, Paris, 9^e. — Concessions : 1.653 hectares réparties sur 370 *pertenencias* ou unités de concession. Données générales sur les travaux : Couches interstratifiées ou *mantos* cuivreux exploités par travers-blancs, galeries et descenderies. Appareils de traitement : deux fours water-jackets à réverbères d'une capacité de 5.000 tonnes. Trois stands de convertisseur et un grand convertisseur Prace Smille d'une capacité de 40 tonnes de cuivre par jour. Une installation d'essai de concentration. Nature des produits : Cuivre brut dit Blister Copper, classé comme standard sur le marché de Londres, d'une teneur en cuivre de 99 à 99,30 %, en argent de 300 à 800 grammes par tonne, en or de 3 à 14 grammes par tonne. — Personnel ouvrier 1920 : 1.000 ouvriers. Institutions ouvrières ; Écoles, services médicaux, assurance. Exploitation de mines de cuivre. — Fonderie de minerais. Production de cuivre brut auro-argentifère, employé principalement pour raffinage électrolytique et fabrication de sulfate de cuivre. (1-2828).

(Les Archives commerciales de la France, 10 octobre 1925)

Paris. — Modification des statuts. — Soc. des MINES CUIVRE de NALTAGUA (Chili), 80, Taitbout. — 17 sept. 1925. — *Petites Affiches*.

Mines de Cuivre de Naltagua (Chili)
(La Journée industrielle, 29 octobre 1925)

Une assemblée spéciale des porteurs d'actions ordinaires, tenue hier, sous la présidence de M. de Peyerimhoff, a ratifié les résolutions prises par l'assemblée extraordinaire plénière tenue le 17 septembre dernier, notamment en ce qui concerne l'autorisation au conseil de porter le capital social de 14 à 20 millions et d'unifier les actions privilégiées anciennes avec les actions privilégiées nouvelles.

Une assemblée spéciale des porteurs d'actions privilégiées, tenue à la suite, a pris les mêmes décisions.

CHILI
Mines de cuivre de Naltagua
(La Journée industrielle, 9 avril 1927)
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 avril 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1925-1926 se soldant par un bénéfice net de 1.036.885 fr., qui a été affecté à des amortissements et provisions.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateur, du comte de Gontaut-Biron ²⁷ ; elle a réélu M. Piron, administrateur sortant, et donné au vicomte de Montureux *quitus* de sa gestion d'administrateur.

Le rapport du conseil donne les renseignements suivants :

Il a été extrait des mines de Naltagua 37.427 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 3,75 %. En travaux de recherches et d'aménagements, il a été tracé 1.500 mètres de galeries qui ont permis de mettre à la vue un tonnage de minerais compensant en partie les exploitations de l'année.

La fonderie a traité 56.866 tonnes de minerais dont 41.093 tonnes provenant des mines de la société et 15.773 tonnes de minerais achetés. Ces minerais contenaient 4.835 tonnes de cuivre. La teneur moyenne du lit de fusion a été de 8,15 %. Le rendement final au four et à la conversion a été de 93,61 %, la production ayant atteint 4.526 tonnes de cuivre.

Les deux fours à réverbère ont fondu ensemble 35.237 tonnes de minerais en 705 jours de travail effectif. Le water-jacket a fondu 1.629 tonnes en onze [jours ?] de travail.

Mines de Naltagua
(*Le Journal des finances*, 29 juin 1928)

Au premier abord, les Mines de cuivre de Naltagua (Chili) ne sont pas dépourvues d'intérêt, au point de vue de l'exploitation, puisque la teneur du minerai varie de 3 à 4 % — supérieure à celle de la plupart des mines espagnoles — et que la production atteint actuellement près de 500 tonnes par mois, contre 3.905 tonnes pour l'exercice au 30 juin 1927 et 4.835 pour l'exercice précédent. D'autre part, la gestion paraît sérieuse. Et cependant la situation de l'affaire ne laisse pas d'être très difficile ; les actions ordinaires n'ont reçu aucun dividende depuis 1917 et le dernier bilan présentait 10 millions d'actif disponible en face de 12 millions d'exigibilités.

La société n'est pas incapable de faire des bénéfices : elle a gagné plus d'un million pour chacun des exercices 1923-24 à 1925-26, perdant 1.075.048 francs pour l'exercice 1926-27, à la suite — il est vrai — d'inondations qui ont arrêté les travaux pendant deux mois et demi. On peut même escompter pour l'exercice au 30 juin 1928 et le suivant des bénéfices assez substantiels, grâce à l'augmentation de la production et la hausse du cuivre.

Malheureusement, le moment est encore loin où les actions ordinaires pourront espérer être rémunérées, par suite du mode de répartition des bénéfices : le capital de 14 millions comprend 40.000 actions privilégiées 8 % cumulatif et 100.000 actions ordinaires.

Il existe, en outre, 20.000 parts de fondateur.

La répartition des bénéfices est la suivante : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées, 8 % d'intérêt aux actions ordinaires ; sur le surplus, 10 % au conseil ; sur le solde, 30 % aux parts et 70 % aux actions indistinctement après déduction des 25/70^e affectés à l'amortissement des actions privilégiées.

Or, les actions privilégiées, créées jouissance 24 septembre 1918, n'ont encore détaché aucun coupon : c'est-à-dire qu'elles ont environ 80 francs d'intérêts arriérés à recevoir, soit au total 3.200.000 francs, avant que l'on puisse songer à faire une répartition aux actions ordinaires. Ensuite, l'intérêt des actions privilégiées absorbera

²⁷ Guy de Gontaut-Biron : gendre d'Arthur de Montureux, il le côtoie au conseil des Exploitations minières en Tunisie et au Djebel-Troza, lui succède en 1927 aux Mines de cuivre de Naltagua (Chili) et plus tard comme censeur du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. En outre administrateur de l'Union française d'engrais et de produits chimiques (filiale des Phosphates de Constantine).

chaque année 320.000 francs, celui des ordinaires 800.000 francs : total 1.120.000 francs. Ensuite, il faudra songer à amortir les actions privilégiées et enrichir les réserves qui en ont besoin ; après quoi seulement se posera la question d'un superdividende pour les actions et pour les parts. De toutes façons, il faudrait au moins trois années de bénéfices de l'ordre de deux millions pour payer l'arriéré aux actions de préférence et songer à rémunérer les actions ordinaires. Cela ne paraît pas absolument impossible à réaliser, mais il est bien permis de demeurer sceptique, quand l'on voit les actions de préférence, avec 80 francs de coupons arriérés, se traiter à 115 francs seulement ; à ce prix, elles offrent évidemment un petit attrait spéculatif ; les actions ordinaires, à 69 francs, paraissent, par contre, trop chères comparativement, et à plus forte raison les parts, qui se négocient à 225 francs.

Naltagua
(*Le Journal des finances*, 15 février 1929)

Naltagua est un peu délaissée pour le moment à 128 ; la Société dément de nouveau et de façon catégorique le bruit périodiquement mis en avant de toute fusion ou absorption par la Société minière du M'Zaïta.

DÉMENTI
(*Le Journal des chemins de fer*, 20 février 1929)

La M'Zaïta est ferme à 793. La Société procède à une augmentation de capital suivant des modalités assez curieuses. Par ailleurs, la fusion avec Naltagua, dont on avait fait courir le bruit avec insistance, est démentie.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Le Journal des débats*, 23 avril 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 20 avril, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1928, faisant ressortir un bénéfice net de 616.218 francs. Une somme de 604.568 fr. a été affectée à l'amortissement du solde débiteur de 1926-1927 et le reliquat de 11.650 fr. a été reporté à nouveau.

APPRÉCIATIONS
MINES DE NALTAGUA
(*Le Journal des chemins de fer*, 5 septembre 1929)

Les actions Naltagua, qui viennent de s'animer brusquement, avaient prélué à cette hausse en chandelle par une avance lente et raisonnée depuis quelques 6 mois. Nous avons déjà plusieurs fois fait allusion aux intéressantes possibilités spéculatives de ce petit titre, qui végéta longtemps à l'ombre des vedettes du groupe cuprifère. La société exploite au Chili, à 38 kilomètres de Santiago, des concessions recouvrant 1.389 hectares. Elle dispose de moyens d'évacuation faciles se trouvant à moins de 5 kilomètres de chemin de fer qui relie Santiago au port de San Antonio sur le Pacifique.

Les minerais extraits donnent une teneur de 3 à 4 % de cuivre. Pour le dernier exercice, la teneur a été exactement de 3,35 %. Durant les cinq derniers exercices, l'extraction s'est élevée à 46.800 tonnes en 1924-25, 37.200 tonnes en 1925-26, 36.400 tonnes en 1926-27 et 43.900 tonnes en 1927-28 ; elle semble donc stabilisée aux environs de 40.000 tonnes, ce qui donne, bon an mal an, une production équivalente de cuivre de quelques 1.300 tonnes. Mais, par ailleurs, la fonderie de la société traite du minerai acheté aux mines voisines et, de ce fait, la production totale de cuivre a été de 4.295 tonnes en 1924-35, 4.526 tonnes en 1925-26, 3.605 tonnes en 1926-27 et 5.200 tonnes en 1927-28.

[Deux dividendes en vingt-deux ans]

Nous ne parlerons qu'à titre épisodique des résultats passés. La Société de Naltagua a subi les traverses du sort et s'il fallait asseoir son opinion sur le passé, elle ne présenterait que bien peu d'intérêt. Au cours d'une existence, vieille de 22 ans maintenant, elle n'a distribué que deux dividendes aux actions ordinaires de 3 et de 5 fr. Tout au moins, ne s'est-elle pas endettée outre mesure et a-t-elle pu conserver une situation financière, sinon excellente, du moins satisfaisante. L'amélioration des conditions d'extraction et des cours du cuivre ont permis à l'exercice 1927-28 d'amortir les pertes antérieures. La situation est donc assainie et susceptible de permettre à la société d'entrevoir des jours meilleurs.

La hausse considérable du cuivre, qui représente environ 1.500 fr. par tonne de bénéfice supplémentaire, devrait élever le niveau des profits de l'exercice 1928-29 aux environs de 3 millions, si l'on table sur une production de 2.000 t. de cuivre par les minerais extraits des mines propres de la société. Les calculs les plus modestes envisagent un bénéfice total, avec les profits de la fonderie, de l'ordre de 4 millions.

Certes, étant donnée la prudence légendaire du conseil, une grosse partie de ces profits seront virés aux réserves. Mais il est vraisemblable qu'il voudra également alléger la Société du poids grandissant des intérêts cumulatifs arriérés dus aux actions privilégiées qui n'ont jamais rien touché depuis leur création. Ce montant représente 87 fr. par action au 30 juin 1929 et exigerait, pour l'amortir en totalité, un décaissement de 3.480.000 fr.

À titre spéculatif l'action privilégiée Naltagua, aux alentours de 320, nous paraît comporter un intérêt de premier ordre. Quant à l'action ordinaire et la part, elles ne peuvent espérer toucher quelque chose qu'après l'extinction de ce qui est dû aux actions privilégiées, c'est-à-dire très probablement dans trois ans. D'ici là, la roue de la fortune peut avoir tourné une nouvelle fois et c'est pourquoi elles ne nous paraissent comporter, à l'heure actuelle, aucun intérêt. Tout au plus, peut-on dire qu'une augmentation du fonds social est possible et que la part de fondateur, en retirera logiquement quelque avantage. Ce sont là, en tout cas, des perspectives tant soit peu lointaines, auxquelles nous préférons de beaucoup la certitude de sommes importantes à toucher rapidement que représente l'action privilégiée.

Dernier cours 315.

Mines de cuivre de Naltagua
(*Le Temps*, 5 janvier 1930)

La production pour le mois de décembre 1929 a atteint 544 tonnes portant ainsi la production totale de l'année à 6.137 tonnes contre 5.560 en 1928.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 mars 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 mars, sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1929, présentant un solde bénéficiaire net, après amortissements, de 3.533.618 fr. 64. Il a été décidé de régler tout l'arriéré dû aux actions privilégiées et le dividende net pour ces actions sera ainsi de 86 fr. 137 au nominatif ou au porteur, payable contre remise des coupons n° 1 à 11, à une date qui sera fixée ultérieurement par le conseil, mais au plus tard le 30 avril. Il a été constitué une provision de 1.000.000 de francs pour charges fiscales et il a été reporté à nouveau 88.138 fr. 64.

L'assemblée a également réélu M. de Pageyral, administrateur sortant.

Le rapport du conseil indique que les cours du cuivre se sont sensiblement améliorés : la moyenne a été de 16 cents 769 par livre au lieu de 12 cents 561 pour l'exercice précédent ; cette amélioration n'affecte d'ailleurs que le cuivre provenant des minerais des mines de la société. La baisse de l'argent s'est, par contre, encore accentuée ; la remise au point de l'usine n'est pas encore terminée et l'on doit prévoir la continuation des travaux de rajeunissement des installations. Par ailleurs, le manque de main-d'œuvre s'est particulièrement fait sentir au cours de l'exercice, sans qu'on n'aperçoive de solution à cette grave question pour le moment.

Au 30 juin 1929, le domaine minier couvrait une superficie de 1.389 hectares 87. Il a été extrait 38.770 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 3,30 %. Il a été tracé 1.156 mètres de galeries qui ont permis de mettre à vue un tonnage de minerais compensant largement les exploitations de l'année. La fonderie a traité 60.718 tonnes de minerais, dont 37.553 provenant des mines de la Société et 23.165 de minerais achetés. Ces minerais contenaient 6.362 tonnes de cuivre. La teneur moyenne du lit de fusion a été de 10.477 %. Le rendement final au four et à la conversion a été de 94,284 %, la production ayant atteint 5.998 tonnes de cuivre. Le cuivre a été vendu aux États-Unis et en Europe sur la base de l'électrolytique à Londres.

Le rapport rappelle, enfin, qu'il reste en circulation 2.160 obligations.

Le président a indiqué qu'au cours de l'exercice écoulé, les prévisions de la Société s'étaient largement réalisées. Les postes créditeurs divers et débiteurs divers se balancent virtuellement et la trésorerie est bonne. Pour l'exercice en cours, les bénéfices sont, jusqu'à l'heure, sensiblement identiques à ceux de l'exercice précédent. L'équilibre ultérieur de la Société se trouve rétabli, ce qui permet d'avoir des perspectives intéressantes pour le développement de l'affaire, si le marché du cuivre se maintient au point où il est actuellement.

Répondant à certains actionnaires, le président a précisé qu'il était très difficile d'évaluer à sa valeur réelle une mine composée d'éléments extrêmement variables. Par ailleurs, la Société ne cherche pas à réévaluer son bilan. La vraie mesure du capital réside dans le bénéfice d'exploitation.

Il est évident que les bénéfices sont facteurs de l'écart qui existe entre le prix d'achat du minerai à traiter, c'est-à-dire le standard, et le prix de vente du métal, c'est-à-dire l'électrolytique. Si cet écart diminue, les bénéfices diminuent également ; toutefois, lorsqu'un écart se produit, on en tient compte dans les contrats d'achat.

M. Pageyral, administrateur-directeur, a fait remarquer à ce sujet que la Société bénéficiait actuellement d'un écart anormal entre le standard et l'électrolytique.

Il a fait, en outre, connaître que la provision d'un million de francs était destinée au paiement des impôts sur les coupons.

L'assemblée extraordinaire tenue ensuite, sous la présidence de M. de Peyerimhoff, a autorisé le conseil d'administration à porter le capital social de 14 millions à 28 millions de francs.

Cette opération sera effectuée par l'émission de 14.000 actions ordinaires de cent francs chacune.

En réponse aux questions posées par certains actionnaires, le président a fait connaître que ces actions seraient émises probablement au cours de 105 francs afin que les frais d'augmentation, ne soient pas au compte de la Société. L'émission ne portera, tout d'abord, que sur sept millions et aura lieu vraisemblablement au moment du paiement du dividende. L'opération est réalisée avec le concours des « Minerais et Métaux ».

M. Pageyral, administrateur-directeur, a indiqué à l'assemblée que la société avait pris le contrôle d'un groupe minier chilien très important, « Las Pundes », comportant deux exploitations, ce qui lui assure un champ d'action sur plus de la moitié du district minier de cette région et plus de la moitié du minerai à la vue.

L'augmentation de capital décidée a pour but de réaliser un vaste programme qui comporte deux stades. Le premier de ces stades consiste à développer les fonderies existantes. Le second doit permettre l'exploitation de gîtes de minerai à basse teneur qui se rencontre dans les nouvelles concessions. Il s'agit d'environ 20 millions de tonnes à 2 %. En traitant ce minerai, on arrive à produire un métal qui peut être vendu très bon marché. Il faut compter traiter 2 à 3.000 t. de minerai par jour.

Répondant à un actionnaire, M. Pageyral a indiqué qu'avec l'électrolytique à 12 cents, on avait encore une marge de bénéfice.

Mines de cuivre de Naltagua
(*Le Temps*, 25 mars 1930)

L'assemblée du 22 mars a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1920 et voté le paiement aux actions privilégiées des intérêts arriérés, soit 86 fr. 137 nets par titre.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à porter le capital de 14 à 28 millions, par l'émission, à 105 francs, de 140.000 actions de 100 francs. Une première tranche de 7 millions sera réalisée avec le concours de Minerais et métaux.

Valeurs se négociant en coulisse
Mines de cuivre de Naltagua
(*Le Temps*, 18 avril 1930)

Création de 70.006 actions ordinaires nouvelles de 100 francs, jouissance 1^{er} juillet 1929, mais n'ayant pas droit à l'intérêt statutaire pour l'exercice 1929-1930.

Droit : 1 action nouvelle pour 4 anciennes ordinaires ou privilégiées ; 2 actions nouvelles pour 7 anciennes ordinaires ou privilégiées ; 3 actions nouvelles pour 10 anciennes ordinaires ou privilégiées et 1 action nouvelle pour 1 part ; 21 actions nouvelles pour 20 parts.

À partir du 28 avril, les actions ordinaires anciennes, les actions privilégiées et les parts ne seront plus cotées qu'ex-droit.

Toutefois, les coupons n° 4 des actions ordinaires anciennes, n° 12 des actions privilégiées et n° 2 des parts figureront à la cote sous la rubrique « droits de souscription », du 17 avril au 5 mai.

Société des mines de cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1930, p. 315)

Cette société à capitaux français exploite des mines de cuivre au Chili qui ont fourni, l'an dernier, 38.779 t. de minerai à 3,30 %. En outre, il a été acheté 23.165 t. de minerai et le tout, traité dans deux fours à réverbère, a fourni 5.998 t. de cuivre (rendement 94,2 %).

Cette société va doubler son capital pour mettre en valeur deux groupes de mines : celles d'Elguin et la Minera de Las Condes, dont elle a pris le contrôle avec la Société Minerais et métaux, et qui renferme 1 million de tonnes de minerai de cuivre à 4,5 % en moyenne.

(*Les Archives commerciales de la France*, 21 juillet 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. des MINES de CUIVRE de NALTAGUA (Chili), 80, Taitbout. — Capital porté de 14.000.000 fr. à 21.000.000 fr. — 18 juin 1930. — P. A.

NÉCROLOGIE
(*L'Ouest-Éclair*, 24 février 1931)

Nous apprenons la mort de M. Georges Rabut, beau-frère de notre distingué collaborateur, le colonel Charpy, décédé, le 16 février, à Poligny (Jura). M. Rabut était ingénieur E. C. P., ancien directeur des mines de Laurium (Grèce), des mines de Huanchaca (Bolivie), des mines de Naltagua (Chili).

Mines de cuivre de Naltagua
(*La Journée industrielle*, 24 mars 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 31 mars, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1930 présentant un solde bénéficiaire net de 941.178 fr. 60.

Le dividende brut a été fixé à 8 % pour les actions privilégiées et 5,50 % pour les actions ordinaires, montant net en sera payable à 1931, à raison de 8 fr. privilégiées et de 4 fr. et 0 fr. 31 au porteur ordinaires anciennes. Il a été reporté à nouveau 112.258 fr. 37.

Le comte Bernard de Saint-Seine et M. Henri Chapuis, administrateurs sortants, ont été réélus.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 mars 1932)

Les actionnaires, réunis le 19 mars en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1930-1931, clos le 30 juin.

Le compte d'exploitation présente un solde débiteur brut de 2.415.833 fr. 52 ; en y ajoutant les frais généraux du siège social et les impôts, et les intérêts et prime de remboursement des obligations, le total du débit ressort, à 2.882.597 fr. 46. Déduction faite du report créditeur précédent, s'élevant à 112.258 fr. 37, de la réserve pour variation du cours du cuivre (400.000 fr.). de la provision pour charges fiscales (1 million) et des intérêts et divers (76.174 fr. 78), le compte de profits et pertes se solde par un déficit de 1.294.164 fr. 31, qui a été reporté à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. le duc de Valençay en qualité d'administrateur ; elle a réélu MM. Henry Grandet et Albert Mercier-Pageyral, arrivés à terme de mandat.

Le rapport du conseil, présenté à l'assemblée, souligne la dépression importante subie par les cours du cuivre électrolytique ; la moyenne, qui était de 16 cents 70 pendant l'exercice précédent, n'était plus que de 8 cents 025 au 30 juin 1931 et est tombée en février à 5 cents 775. L'argent, suivant un mouvement analogue, a baissé à 12 pence par once. Les résultats de l'exercice se sont naturellement ressentis de cette situation, qui a d'ailleurs conduit le conseil à modifier sa formule de travail de façon à adapter l'exploitation sociale à la période de crise. L'activité des mines a été diminuée progressivement et concentrée sur les minerais de meilleure teneur, et l'industrie sociale a été limitée à la partie métallurgique. Le conseil pense avoir réalisé avec un succès au moins relatif ce changement d'orientation.

Dans le courant de l'exercice écoulé, il a été extrait des mines de la société 37.715 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 3,34 %. En travaux de recherches et d'aménagement il a été tracé 929 mètres de galeries qui ont permis de mettre à la vue un tournage de minerais compensant les exploitations de l'année.

La fonderie a traité 55.931 tonnes de minerais, dont 37.026 tonnes provenant des mines sociales, et 18.905 tonnes de minerais achetés. Ces minerais, dont le rendement final au four et à la conversion a été de 96,017 %, ont donné une production totale de 5.295 tonnes de cuivre.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 janvier 1933)

La production de cuivre pour les six premiers mois de l'exercice en cours ressort à 2.211 tonnes contre 2.877 tonnes pour la période correspondante de 1931-1932.

Bien, que n'étant tenue par aucun engagement, la société a réduit sa production en vue de tenir compte de la situation difficile du métal rouge. Ainsi que l'expliquait M. de Peyerimhoff à l'assemblée du 19 mars dernier, les Mines de Naltagua achètent, suivant des formules s'inspirant des cours du cuivre, des concentrés à des mines voisines qu'elles traitent dans leurs fours à réverbère, en employant le minerai de Naltagua comme fondant. Malgré les prix extrêmement bas du métal, la société réalise encore, à l'heure actuelle, un petit bénéfice en tant que transformateur.

Société des Mines de Cuivre de Naltagua
(*La Journée industrielle*, 12 mars 1933)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1932 faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 341.446 fr. auquel s'ajoute le bénéfice provenant des intérêts, charges et commissions d'un total de 379.833 fr. Après déduction des frais généraux et des charges obligatoires, le bénéfice net ressort à 566.448, ce qui ramène le solde débiteur de l'exercice précédent de 1.294.164 fr. à 727.715 fr., reliquat déficitaire qui a été reporté à nouveau.

MM. Guy de Gontaut-Biron et Pierre Piron, administrateurs sortants, ont été réélus.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Le Journal des débats*, 14 mars 1933)

L'assemblée ordinaire, tenue le 11 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1932, arrêtés au 30 juin. Les bénéfices de l'exercice ressortent à 566.449 fr. et viennent en déduction de la perte de 1.204.164 fr. de l'exercice précédent, la ramenant ainsi à 727.715 fr.

DEUILS
(*Le Jour*, 6 mai 1934)

On annonce la mort du comte Bernard de Saint-Seine, décédé à Paris, âgé de 65 ans. Il était le frère du comte Jean de Saint-Reine, capitaine de vaisseau en retraite, du comte Henry de Saint-Seine, mort au champ d'honneur, et de la marquise d'Harambure.

NALTAGUA
(*Le Journal des finances*, 1^{er} mars 1935)

Les comptes de NALTAGUA, pour l'exercice 1934, qui seront présentés à l'assemblée de fin mars, feront apparaître un bénéfice en régression, par rapport à l'exercice précédent, par suite de la nouvelle dépression des prix du cuivre. L'action, dont le précédent cours était de 30 francs, était offerte au mieux et demandée à 25 francs mercredi.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Le Petit Bleu*, 26 mars 1935)

Présidés par M. Henri de Peyerimhoff, les actionnaires, réunis le 23 mars en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1934. Le compte d'exploitation présente un solde créditeur brut de 1.207.174 francs. Après déduction des charges sociales, il reste un solde bénéficiaire de 57.957 francs qui, après déduction de la réserve légale, ressort à 55.059 francs, auquel s'ajoute le report antérieur de 351.724 fr., donnant un total de 406.784 francs, que l'assemblée a reporté à nouveau.

Quitus a été donné à la succession du comte Bernard de Saint-Seine, administrateur décédé. M. Jorge Matte, administrateur sortant, a été réélu.

CHILI
Société des mines de cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1935)

Au cours du dernier exercice 1933-34, la fonderie a traité 30.707 tonnes de minerais dont 4.604 tonnes provenant des mines de la Société et 32.103 tonnes de minerais achetés, compris 11. 923 tonnes de minerais cuprifères.

Ces minerais contenaient 4.700 tonnes de cuivre. La teneur moyenne du lit de fusion a. été de 12,805 %.

Le rendement moyen de l'année au four et à la conversion a été de 97,537 %.

La production a atteint 4.586 tonnes.

NALTAGUA
(*Le Journal des finances*, 20 décembre 1935)

Depuis le printemps, l'action et la part Naltagua ont triplé de valeur et, à 77 et 150, se tiennent à peu près dans ces plus hauts cours ; l'action privilégiée a doublé seulement.

Ces titres sont, d'ailleurs, régulièrement l'objet de fluctuations de cet ordre, car il ne se passe point d'année que la spéculation ne joue, en se faisant aider par le comptant auquel on fait prendre le papier ramassé à bas prix, l'éventualité de la distribution d'un dividende.

Or, il s'agit là d'un événement rarissime.

Depuis sa fondation, en 1907, soit depuis 28 ans, Naltagua a distribué, en tout et pour tout deux coupons, l'un de 3 fr. pour l'exercice 1912-13, l'autre de 5 fr. 50 pour 1912-13 à ses actions ordinaires ; les parts n'ont jamais rien reçu ; quant aux actions privilégiées, elles ont été un peu mieux partagées ; en 1930, elles ont touché 86 fr. 13 net, montant de l'arriéré qui leur était dû, et pour 1929,30 les 8 fr. net de leur intérêt statutaire. Mais depuis, elles partagent l'abstinence commune.

Aujourd'hui, on émoustille le marché en annonçant que les résultats de 1934-35 se soldent par un bénéfice de 1.400.000 fr., ce qui est un des plus élevés qu'ait enregistré la société, qu'il formera avec le report antérieur un solde distribuable de 1.800.000 fr. dont il restera 1.200.000 fr. après affectation de 600.000 fr. aux amortissements.

Et l'on prend des airs mystérieux quant à l'utilisation de ce reste, qui sera connu au moment de l'assemblée qui se tiendra en février. On parle aussi de la distribution d'un acompte sur les résultats de l'exercice 1935-36 en cours.

Il ne faut rien exagérer. Le capital de Naltagua est de 21 millions, en face duquel un bénéfice de 1.400.000 n'est pas bien lourd. D'autre part, avant que les actions ordinaires et *a fortiori* les parts recevront quelque chose, il faudra payer l'arriéré des 40.000 privilégiées 8 % qui s'élève présentement à quelque 1 million 600.000 francs.

Il est vrai que Naltagua vend maintenant de l'or ; toutefois cet argument impressionnant perd un peu de sa force quand on sait que cet or est tiré de minerai qu'elle achète à une compagnie voisine.

NALTAGUA
(*Le Journal des finances*, 27 décembre 1935)

L'action ordinaire NALTAGUA termine à 79, la privilégiée à 141, Sur le bénéfice de 1 million 400.000 francs que font ressortir les comptes de 1934-35, le conseil proposera, après la dotation des amortissements, de reporter 1.137.000 fr.

MINES DE NALTAGUA
(*Le Temps*, 2 février 1936)

Une augmentation du fonds social de 2 à 3 millions sera demandée à une prochaine assemblée extraordinaire. Cette élévation du fonds social, par création d'actions d'apports, servirait à l'acquisition d'une mine fournissant les minerais à la société.

MINES DE NALTAGUA
(*Le Journal des débats*, 7 février 1936)

L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 29 février, en vue d'approuver les comptes de l'exercice 1934-35, qui se soldent par un bénéfice de l'ordre de 1.400.000 fr., auquel viendra s'ajouter le report antérieur de 406.000 fr. Il sera affecté 600.000 fr. aux amortissements et le reliquat sera reporté à nouveau. L'assemblée aura également à se prononcer sur une émission d'obligations. Rappelons que les obligations 5 créées en 1910 à concurrence de 3 millions de francs, se trouvent entièrement remboursées.

MINES DE NALTAGUA
(*Le Journal des débats*, 19 février 1936)

La Société avait pris une participation de 15 % dans le capital de la Société Mineras de la Condes et l'augmentation de 2 millions 1/2 du capital envisagé a pour but de porter cette participation à 65 % de manière à ce qu'elle soit majoritaire. L'assemblée ordinaire du 29 février aura à se prononcer sur une émission d'obligations de 2 millions 1/2, dont le produit est destiné au rachat d'une créance de Minerais et Métaux [Minemet].

L'assemblée des Mines de Cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1936)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 29 février, sous la présidence de M. [Henri] de Peyerimhoff. Elle a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1935 qui se soldent par un bénéfice de 1.137.993 fr. qui a été reporté à nouveau.

Le rapport du conseil indique qu'en raison des bas cours du cuivre, le conseil a poursuivi la politique adoptée pendant l'exercice précédent, et limité l'activité à la branche métallurgique de l'industrie; par contre, la société a fait entrer les minerais d'or à doses plus massives dans ses lits de fusion, c'est ainsi que des ventes d'or ont atteint 330 kg. 473, soit 127 kg. 804 pendant le premier semestre et 212 kg. 569 pendant le deuxième semestre contre 191 kg. pendant l'exercice précédent.

Les ventes d'argent ont porté sur 1.152 kg. 813 dont 553 kg. 881 pendant le premier semestre et 598 kg. 932 pendant le deuxième.

Déclaration de dividende
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 22 juin 1936)

Mines de cuivre de Naltagua. — Mise en paiement à partir du 30 juin à titre d'acompte aux actions priv. d'une somme de 16 francs bruts représentant les numéros 15 et 16.

Société des mines de cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1936)

Une assemblée générale extraordinaire tenue le 13 juin à Paris a approuvé le projet d'apport consenti par la Société Minerais et Métaux à la présente société de 493.000 actions nominatives entièrement libérées de la Compania Minera de Las Condes Consolidada moyennant attribution de 25.000 actions ordinaires nouvelles de 100 francs chacune, entièrement libérées, à créer par la société des Mines de cuivre de Naltagua (Chili) à titre d'augmentation de capital.

(*Les Archives commerciales de la France*, 17 juillet 1936)

PARIS. — Modification. — Soc. DES MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (Chili), 80, rue Taitbout. — Capital augmenté de 2.500.000 fr. et porté à 23.500.000 fr. — *Petites Affiches*.

NALTAGUA
(*Le Journal des débats*, 7 octobre 1936)

La production de cuivre a été, en septembre, de 454 tonnes contre 521 tonnes en août et 435 tonnes en septembre 1935. Pour les trois premiers mois de l'exercice 1936-1937, la production a atteint 1.503 tonnes contre 1.287 tonnes pour les mêmes mois de l'exercice précédent.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1084 [saisi main] :

Naltagua

Conseil : MM. H. de Peyerimhoff, pdt ; A. Mercier-Pageyral, adm.-dir. ; J. Matte, H. Grandet, H. Chapuis, P. Piron, G. de Gontaut-Biron. Duc de Valençay, J. Dalloz, A. Bourbousson et J. Faye.

Commissaires des comptes : MM. W. Le Cesne et Ch. Mathis, titulaires ; M. Chappey, suppléant.

Mines de cuivre de Naltagua
(*La Journée industrielle*, 17 mars 1937)

Réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. de Peyerimhoff, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1936 se soldant par un bénéfice net de 2.450.755 fr.

L'assemblée a approuvé, en tant que de besoin, le paiement fait antérieurement à ce jour des coupons numéros 14, 15, 16, 17 et 18 des actions privilégiées, en représentation du dividende cumulatif dû à ces actions pour les exercices 1930-1931 à 1934-1935 inclus, dividendes représentant la somme de 1.600.000 fr.

Le dividende revenant aux actions pour l'exercice 1935-1936 a été fixé à 8 % et sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril prochain, à raison de 8 fr. net pour les actions privilégiées, de 8 fr. brut pour les actions ordinaires (7 fr. 04 net par action nominative soumise à l'impôt de 12 %, 6 fr. 56 net par action nominative soumise à l'impôt de 18 %, 5 fr. 79 net par action au porteur). Une somme de 130.755 fr. a été reportée à nouveau.

Les actionnaires ont ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. A. Bourbousson et J. Faye et le renouvellement du mandat de MM. Chapis et Pageyral, administrateurs sortants.

.....

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 mars 1937)

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'assemblée ordinaire de ce matin, M. de Peyerimhoff a signalé l'amélioration importante dont a bénéficié la société. Il y a trois ans, les cours du cuivre étaient tombés à 4 cents or ; ils sont montés à 11 cents or et, à ce cours, le minerai est exploitable.

Les obligations anciennes ont été amorties et l'intérêt des actions privilégiées en retard réglé. La trésorerie, bien que fortement sollicitée, est convenable sans être opulente et, actuellement, elle est meilleure qu'il n'apparaît dans les écritures du dernier bilan.

Le président a enfin indiqué que la Société, qui se bornait antérieurement à traiter dans ses usines du minerai qu'elle achetait, était devenue maintenant un producteur de minerai et qu'elle possédait un ensemble minier de premier ordre.

L'administrateur délégué a indiqué, d'autre part, qu'à l'heure actuelle, la production de la Société était en avance de 250 tonnes de métal par rapport à l'année dernière et que l'on pouvait escompter atteindre 6.500 tonnes et peut-être même 7.000 tonnes de cuivre mais que, pour atteindre ce dernier chiffre, il fallait modifier les installations de la Disputada. Il a dit également qu'il ne fallait pas faire de moyenne sur les cours actuels qui sont supérieurs à la normale et que la Société pouvait exploiter à des cours inférieurs.

CHILI
Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1937)

Au cours de l'exercice, la société a reçu 55.620 tonnes de concentrés et de minerais achetés dont 26.159 tonnes de minerais aurifères. La production de métaux précieux a

sensiblement augmenté ; les ventes d'or ont atteint (137 kg 861 contre 340 kg 573 pendant l'exercice précédent. Les ventes d'argent ont porté sur 1.626 kg 074.

Il a été extrait des mines de la société, 9.195 t. de minerais et de fondants calcaires d'une teneur moyenne de 2,28 % au lieu de 5.535 tonnes pendant l'exercice précédent.

La fonderie a traité 65.151 tonnes de minerais qui contenaient 6.304 tonnes de cuivre. La production effective totale a atteint 6.234 tonnes 801, chiffre record de la société.

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 3 millions 942.380 fr. 18, auquel il faut ajouter le report à nouveau de 1.137.993 fr. 80, ce qui porte à 5.080.374 francs 03 le total des bénéfices disponibles.

L'ÉCHANGE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES NALTAGUA (Le Journal des finances, 8 octobre 1937)

En six ans, de 1929 à 1936, les porteurs des actions ordinaires Naltagua ont touché deux dividendes : le premier de 5 fr. 50 pour l'exercice 1929-30, le record de 8 francs pour l'exercice 1935-36. La situation des actions privilégiées a été différente. De 1918, date de création de ces titres, à 1928-29, leurs détenteurs n'ont rien encaissé, mais pour ce dernier exercice, les ressources sociales l'ayant permis, l'arriéré qui leur était dû, soit 86 francs net leur a été payé en bloc et ils ont encore reçu 8 francs l'année suivante. De 1930-31 à 1934-35, nouvelle période d'abstinence. Toutefois, pour 1935-36, avant de pouvoir songer à rémunérer les actions ordinaires, il a fallu commencer par leur distribuer les 42 francs net correspondant au retard des six exercices antérieurs, plus les 8 francs net d'intérêt de l'exercice lui-même, soit en tout 48 francs.

Le conseil de Naltagua désire aujourd'hui supprimer les actions privilégiées ; il convoque à cet effet une assemblée extraordinaire pour le 19 courant, à laquelle il proposera l'assimilation des actions privilégiées aux actions ordinaires.

Depuis l'augmentation réalisée il y a un an pour rémunérer les apports de Minerais et Métaux, le capital de Naltagua s'élève à 23.500.000 francs divisé en 40.000 actions privilégiées et 195.000 ordinaires toutes de 100 francs.

Le système qui règle la rémunération des deux catégories de titres, et en même temps des parts, n'est qu'en apparence complexe.

Après prélèvement pour la réserve légale, les actions privilégiées ont droit à un premier intérêt de 8 % net, cumulatif ; les actions ordinaires reçoivent ensuite un intérêt de 8 %, non cumulatif. Après attribution de 10 % du surplus au conseil, le solde est partagé : 30 % aux parts et 70 % aux actions.

Mais il est prévu que sur ces 70 %, 25/70^e seront portés à un compte destiné à l'amortissement des actions privilégiées par voies de tirages au sort, lesquels doivent avoir lieu chaque fois que ce compte atteint 250.000 francs; 45/70^e versés aux actions privilégiées et ordinaires sans distinction.

Les actions privilégiées amorties doivent naturellement être remplacées par des actions de jouissance ; elles n'ont droit par conséquent qu'au superdividende.

Il va de soi que la suppression des actions privilégiées et leur remplacement par des ordinaires entraînerait la refonte de la répartition des bénéfices qui serviraient d'abord à payer, à toutes les actions un premier intérêt de 8 % non cumulatif, le reste après prélèvement de 10 % pour les tantièmes, revenant 30 % aux parts, 70 % aux actions.

On conçoit très bien que le conseil de Naltagua, et les groupes financiers qui l'entourent veuillent supprimer les actions privilégiées : les intérêts qui s'accroissent à

leur profit pendant les années creuses constituent un inconvénient lorsqu'une période de fortune survenant, il devient possible d'agiter le marché des actions ordinaires.

Il reste à savoir si les porteurs de privilégiées auront raison d'abandonner leurs droits sans compensation car on ne peut appeler ainsi les 15 francs d'indemnité qu'il est question de leur accorder pour 1936-37, indemnité qui comprendrait du reste les 8 francs d'intérêt de l'exercice.

Le conseil ne manquera pas d'arguments. En se basant sur les résultats actuels, il pourra prétendre que l'amélioration de la situation de la société rend en quelque sorte nominal le caractère cumulatif de l'intérêt des actions privilégiées, étant donné le ferme espoir de la société de pouvoir toujours donner au moins 8 % à son capital ; il exposera peut-être aussi que les dispositions statutaires qu'il s'agit de faire disparaître constitueraient une gêne sérieuse dans le cas où la société serait appelée à se procurer des capitaux frais, et que leur suppression est une mesure de prudence pour l'avenir ; enfin que la combinaison est avantageuse pour les porteurs en ce sens qu'elle écarte l'éventualité d'un remboursement qui les transformerait en porteurs d'actions de jouissance n'ayant droit qu'au superdividende.

Ces raisons valent ce qu'elles valent. Il reste qu'en acceptant l'échange de leurs titres, les actionnaires vont abandonner un privilège qui s'est montré précieux dans le passé et dont il n'est pas défendu de penser qu'il peut le redevenir dans l'avenir.

NALTAGUA

(*Le Journal des finances*, 17 décembre 1937)

Les assemblées extraordinaires plénières et extraordinaires spéciales des porteurs d'actions privilégiées, convoquées successivement pour le 19 octobre et le 16 novembre, et qui n'ont pu se réunir faute de quorum, viennent de faire l'objet d'une troisième convocation pour le 21 courant, à Paris, à partir de 11 heures à l'Hôtel du Comité central des Houillères, 35, rue Saint-Dominique.

Elles ont pour objet, on le sait, de délibérer sur les propositions du conseil relatives à l'assimilation des actions privilégiées aux actions ordinaires.

Dès le 8 octobre (voir Notes et réflexions), nous avons exposé l'économie de ce projet. Nous avons montré que le conseil ne manquerait sans doute pas d'arguments plus ou moins valables pour le justifier, mais nous ajoutions qu'en acceptant l'échange de leurs titres, les actionnaires allaient abandonner un privilège qui s'était montré précieux dans le passé et qui pouvait le redevenir plus tard.

Certes, la situation de Naltagua paraît avoir sensiblement évolué ces dernières années grâce à l'extension que la Société est parvenue à donner à son rôle de fondeur de cuivre et de métaux précieux. Cependant, en matière d'exploitation minière, il est toujours un peu présomptueux d'engager l'avenir et de l'affirmer définitivement assuré.

En ce qui concerne Naltagua, particulièrement, on pourrait rappeler au président de son conseil d'administration, M. Henry de Peyerimhoff, que ses prévisions ne se sont pas toujours réalisées. Ne déclarait-il pas à l'assemblée de mars 1930, laquelle justement était appelée à voter la mise en paiement de onze années d'arriérés sur les actions privilégiées que « la situation était favorable, que la société n'avait plus de dettes, que les perspectives de développement étaient favorables, que tous ces facteurs permettaient d'envisager l'avenir avec optimisme » ?

Pourtant, deux ans après, le service des privilégiées retombait en souffrance et y restait jusqu'à l'exercice 1934-35 inclus.

On voit par là la vanité de certaines prévisions, même formulées on toute bonne foi. Au reste, la leçon ne paraît pas avoir été complètement perdue, puisque c'est en termes

assez modérés que M. Peyerimhoff a parlé, à l'assemblée de mars dernier, des perspectives nouvelles qu'ouvrait à la Société son évolution industrielle.

Ce ne devrait être d'ailleurs qu'une raison de plus pour les actionnaires privilégiées de tenir à leur privilège.

Il est évident, néanmoins, qu'ils ne le conserveront pas. Le nécessaire a été fait pour alerter le moins possible la masse des porteurs et atteindre, selon le procédé classique, la réunion sur troisième convocation où le conseil est assuré de la majorité. Le vote est acquis d'avance. Quelques protestations s'élèveront peut-être ; il n'est pas à escompter, à moins d'un miracle, qu'elles fassent revenir le conseil sur une mesure qui appartient incontestablement à un plan d'ensemble.

Annuaire industriel, 1938 :

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (Chili)(Soc. des), 80, r. Taitbout, Paris, 9^e. T. Trudaine 63-60. Ad. t. Naltagua-Paris. Codes : Bedterd Mc Niehl, Broomhal. Soc. an. cap. 31 millions de fr. — Conseil d'adm. : Prés. honoraire : M. le baron E[manuel] Léonino ; Prés. : M. H[enri] de Peyerimhoff ; Adm. dél. : M. A[lbert] Mercier-Pageyral ; Adm. : MM. H[enri] Chapuis, H[enri] Grandet, J. Matte, P[ierre] Piron, comte B[ernard] de Saint-Seine, baron B[runo] de Sévenas [*sic* : *Senevas*], Comte G[uy] de Gontaut-Biron. — Concessions : 1.653 hectares. Appareils : deux water-jackets, deux fours à réverbères, convertisseurs ; installation d'essai de concentration. Exploitation de mines de cuivre. — Fonderie de minerais. — Production de cuivre brut. (1-2808).

Mines de cuivre de Naltagua
(*Le Temps*, 27 janvier 1938)

Le bénéfice brut de l'exercice 1936-1937 est de 8 millions 588.456 francs contre 5.075.082, et le bénéfice net distribuable de 4.564.135 francs contre 2 millions 450.755 francs. Le dividende des actions sera fixé à 12 fr. 50 et celui des parts à 36 fr. 23, impôts à déduire. Si les assemblées extraordinaires convoquées décident l'assimilation des actions ordinaires et des actions privilégiées, ces dernières recevront en outre une somme de 15 francs ; sinon, il sera amorti 6.000 actions privilégiées, conformément aux statuts actuels.

Mines de cuivre de Naltagua
(*Le Temps*, 22 février 1938)

L'assemblée du 19 février a approuvé les comptes de l'exercice écoulé et volé un dividende de 12 fr. 50 par action ordinaire. Elle a, en outre, décidé le prélèvement, sur la partie des bénéfices revenant aux actionnaires, d'une somme de 600.000 francs pour le rachat du privilège attaché aux actions privilégiées.

Le rapport du conseil signale que l'amélioration des cours du cuivre — qui a contribué pour une large part aux résultats satisfaisants de l'exercice — a conduit la société à accroître sa production et à reprendre le développement de ses mines propres, que le conseil considère comme le régulateur des approvisionnements.

Toutefois, la principale, activité de la société a porté, comme précédemment, sur le traitement des minerais achetés, notamment des minerais aurifères, dont le tonnage s'est accru de 15 %.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé l'assimilation des actions privilégiées aux actions ordinaires. Sur la demande de plusieurs porteurs, la somme forfaitaire allouée à chaque action privilégiée en contrepartie de la suppression des avantages particuliers attachés à cette catégorie de titres a été portée de 15 francs brut, somme prévue, à 15 francs nets, le montant des impôts étant prélevé sur la provision pour charges fiscales.

Les assemblées spéciales des porteurs d'actions ordinaires et privilégiées ont ratifié ces décisions.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA (*Le Petit Bleu*, 8 mars 1938)

Les bénéfices du dernier exercice sont en amélioration grâce à des conditions particulièrement avantageuses, constate le conseil, et l'unification des actions est discutée.

Les actionnaires ont tenu, le 19 février, sous la présidence de M. de Peyerimhoff, président du conseil d'administration, des assemblées extraordinaire, plénière et spéciales et l'assemblée ordinaire.

L'assemblée extraordinaire a décidé d'assimiler les 40.000 actions privilégiées faisant partie du capital aux 195.000 actions ordinaires existantes. Cette assimilation s'effectuera, soit par l'estampillage des titres anciens, soit par leur échange contre des titres nouveaux et paiement d'une somme forfaitaire de 15 francs par action privilégiée en contrepartie des avantages dont les actions privilégiées bénéficient. Ladite assimilation est soumise aux conditions suspensives suivantes :

« Ratification dans le délai de trois mois de ce jour, par une assemblée spéciale des propriétaires d'actions privilégiées à une assemblée spéciale des propriétaires d'actions ordinaires.

« Résultats de l'exercice 1936-1937, suffisants pour permettre le prélèvement de la somme nécessaire sur le pourcentage de 70 %, revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices. »

Aux termes de la deuxième résolution. des modifications consécutives ont été, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives ci-dessus apportées aux articles 7, 16, 45 et 52 des statuts. À en retenir que le conseil est statutairement autorisé à procéder à une augmentation de capital de 4 millions 500.000 francs, à l'époque et aux conditions qu'il jugera opportunes.

La répartition des bénéfices nets est ainsi fixée : à la Réserve légale 5 % ; somme nécessaire pour servir 8 % d'intérêt non cumulatif à toutes les actions. Sur le surplus. 10 % au conseil, le solde allant, à concurrence de 30 %aux parts de fondateur, et de 70 % aux actions.

Dans son rapport à cette assemblée, le conseil a, notamment, exposé qu'il était de l'intérêt de la société de conserver l'intégralité de son capital, « tout remboursement de capital effectué en vertu des obligations statutaires spéciales ayant pour conséquence de la contraindre à distraire des répartitions et à investir, sous forme de réserve, une somme équivalente, sous peine de diminuer les ressources sociales nécessaires au développement de ses affaires. D'autre part, ajoute le rapport, l'unification des titres et la suppression des actions privilégiées sont de nature à renforcer le standing de la société, à stabiliser et à nourrir le marché de ses titres ».

Sans appuyer sur ce que cette dernière considération peut avoir de spécieux, on constatera que le privilège, abandonné par les actionnaires privilégiés, d'un droit d'antériorité « concernant la rémunération et le remboursement du capital qu'elles représentent » n'est pas estimé à un bien haut prix.

On lit encore dans le rapport du conseil :

« Si, respectant les statuts actuels, nous nous bornons à en appliquer les dispositions, nous effectuerons, cette année, un premier amortissement de 600.000 francs en remboursant 6.000 des 40.000 actions privilégiées. Les détenteurs de ces actions recevront un pareil nombre d'actions de jouissance qui, dans les répartitions futures, ne participeront plus aux dividendes que sous déduction d'un premier dividende de 8 %. En outre, elles n'auront aucun marché, une cotation régulière ne pouvant être obtenue pour un aussi faible nombre de litres. Dans deux ans, il en sera de même des actions non encore amorties, le capital privilégié devant alors se trouver, selon toute probabilité, divisé à peu près également en actions de jouissance et en actions non encore amorties...

« Enfin, l'unification des actions permettrait de consacrer les sommes affectées à l'amortissement du capital à la répartition d'un superdividende qui, dans l'éventualité d'un bénéfice distribuable analogue à celui de cette année, représenterait 2 fr. 50 par action... »

Bref, on comprend très bien que le conseil tienne à ne plus être obligé d'amortir par préférence le capital privilégié, mais l'on comprend moins facilement que les détenteurs du privilège aient intérêt à monnayer, pour si peu, le droit de recevoir, avant les porteurs d'actions ordinaires, 8 % net d'intérêt et le montant nominal de leurs titres. On saura, peut-être avant longtemps, s'ils n'ont pas lâché la proie pour l'ombre. À noter encore que l'impôt sur le revenu réduira les 15 francs en question à 11 fr. 40 : quelque chose comme le droit d'Esau pour un plat de lentilles.

Les assemblées spéciales des porteurs d'actions privilégiées et des porteurs d'actions ordinaires, tenues ensuite, ont approuvé les dispositions ci-dessus.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice des le 30 juin 1937, qui font apparaître un solde disponible de 4.564.135 francs. Elle a fixé le dividende à 12 fr. 50 brut par action et à 36 fr. 236 par part, payable dès le 1^{er} mars, à raison net de : actions privilégiées, 11 fr. 825 au nominatif et 11 fr. 42 au porteur ; actions ordinaires : au nominatif, suivant la catégorie, 10 fr. 625 et 9 fr. 50 ; au porteur, 9 fr. 25 ; parts, 20 fr. 36.

MM. Henri Grandet et le duc de Valençay, administrateurs sortants, ont été réélus.

Dans son rapport, le conseil a indiqué que « la principale activité de la société a porté, comme précédemment, sur le traitement des minerais achetés, notamment des minerais aurifères ». Il a été reçu « 59.767 tonnes de concentrés et de minerais achetés, dont 31.230 tonnes de minerais aurifères ». Les ventes d'or ont atteint 874 kg. 892. contre 637 kg. 861 en 1935-1936. Les ventes d'argent ont porté sur 2.269 kg. 751. contre 1.626 kg. 074 pendant l'exercice précédent.

L'exploitation est arrivée pratiquement, pendant ces derniers mois, aux limites de sa capacité comme moyens de transports et possibilités de fusion... Un programme de développement a été mis à l'étude. »

En 1935, les actions ordinaires sont tombées à 30 francs, les privilégiées à 80 francs elles les parts à 75 francs. On les a trouvées, ces jours-ci, respectivement autour de 210, 220 et 570 francs, à un niveau que ne justifient ni le passé de l'entreprise, ni son avenir immédiat, ni davantage le dividende réparti, sans compter la perspective de l'augmentation de capital revue aux statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. de Peyerimhoff, président ; A. Mercier-Pageyral, administrateur-directeur ; J. Matte ; H. Grandet ; H. Chapuis ; P. Piron ; G. de Gontaut-Biron ; Duc de Valençay ; J. Dalloz ; A. Bourbousson ; J. Faye.

(*Les Archives commerciales de la France*, 23 mars 1938)

PARIS. — Modification aux statuts. — Société des Mines de Cuivre de Naltagua (Chili), 80, rue Taitbout. — *Petites Affiches*.

Mines de cuivre de Naltagua
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 mars 1939)

L'assemblée générale ordinaire du 22 mars s'est tenue sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président du conseil d'administration. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1938 que nous avons analysés dans *l'Information* du 8 mars dernier. Ils se soldent par un bénéfice de 5.495.708 francs Le dividende a été fixé à 15 francs brut par action et 45 fr. 05 par part de fondateur. payable le 3 avril prochain, sous déduction des impôts.

Le rapport du conseil indique que les cours du cuivre n'ayant pas permis à la Société de traiter avec bénéfice les mineras de ses mines, elle s'est bornée à y exploiter les fondants calcaires nécessaires à la fonderie et certains minerais siliceux employés comme réactifs à la conversion. La principale activité a donc porté sur le traitement des minerais achetés. concentrés de cuivre concentrés et minerais aurifères. Pendant l'exercice, la Société a augmenté de plus de 13 % le tonnage des minerais aurifères achetés. Le rapport signale que la concurrence des acheteurs nord-américains et japonais devient chaque jour plus active, alors que les conditions du travail et le coût des manutentions et du transport au Chili s'alourdissent chaque jour, réduisant ainsi la marge bénéficiaire.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Dans une courte allocution, le président a indiqué que, dans l'ensemble, l'exercice n'a rien modifié à la marche générale de la Société. Elle a une participation majoritaire dans une bonne mine du Chili avec une réserve convenable et des prix de revient satisfaisants. Il a indiqué que la répartition était en progression sur le précédent exercice, qui avait eu à supporter la charge de l'échange des actions privilégiées contre des actions ordinaires et qui avait nécessité une amputation importante. Au sujet de l'exercice en cours, le Président a signalé qu'il était moins favorable que les deux précédents : 1° à cause de quelques petits déboires qu'a eu à supporter le maniement des minerais aurifères ; 2° le plus important des fours de la société, le four n° 2, a dû être remplacé et a réduit à néant le bénéfice d'un mois : 3° le coût de la vie au Chili a tendance à augmenter, les nouvelles lois sociales provoquent une augmentation au point de vue des charges financières et fiscales, ce qui occasionne un relèvement sensible du prix de revient. Au sujet du tremblement de terre qui a eu lieu au Chili, le Président a indiqué, à la demande d'un actionnaire, que la Société ne serait pas touchée au point de vue matériel, mais seulement au point de vue fiscal. Enfin, au sujet de la taxe d'exportation sur le cuivre, le président a indiqué que rien n'était encore décidé et qu'il ne pouvait donner aucune indication à ce sujet.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Le Temps*, 3 avril 1939)

Le *Temps* a annoncé le rejet par le Sénat chilien du projet de taxe sur l'exportation du cuivre, laquelle est remplacée par une taxe de 10 % sur les bénéfices des entreprises minières. Une démarche a été faite conjointement par la direction de Naltagua et de M'Zaita pour exposer aux autorités chiliennes la situation difficile faite aux entreprises de capacité moyenne, ayant déjà à faire face à des impôts dépassant 20 %. Le ministre des finances du Chili aurait donné l'assurance que ces cas d'espèce seraient étudiés et qu'une décision serait prise avant longtemps.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Petit Bleu*, 2 mai 1939)

Un certain nombre de considérations envisagées à la récente assemblée sont, pour les porteurs de titres, autant d'avertissements qui ne doivent pas les laisser indifférents.

Les actionnaires se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, le 22 mars, sous la présidence de M. Henri de Peyerimhoff, président du conseil d'administration. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1938, qui accusent un bénéfice de 5 millions 495.798 francs, contre, un an plus tôt, 4.666.716 francs.

Il a été décidé d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice écoulé : réserve légale, 274.789 francs ; dividende de 8 pour cent brut aux 235.000 actions, 1.800.000 francs ; au Conseil, 334.100 francs ; aux actions, 2 millions 104.835 francs ; aux parts, 902.072 francs.

De la somme de 2.104.335 francs revenant aux actions, il faut déduire l'impôt payé pour le rachat des avantages actions privilégiées, soit 208.122 francs, mais en retranchant la somme déjà affectée à ce rachat, soit 33.505 francs, après reste 1.930.218 francs. Sur cette somme, il a été décidé de distribuer : 1° aux actions, 1.615.000 francs et de reporter à nouveau à la réserve spéciale appartenant aux actionnaires, 285.218 fr. et 2° aux parts de fondateur, 902.072 francs, moins 1.000 francs, pour charges leur incombant durant l'exercice, laissant à leur distribuer 901.072 fr.

Le dividende net du 3 avril. ressort ainsi à : actions nominatives suivant la catégorie, 12 fr. 30 ou 10 fr. 95 ; actions au porteur : 10 fr. 08 ; parts : 29 fr. 85.

MM. Pierre Piron et Guy de Gontaut-Biron, administrateurs sortants, ont été réélus pour une nouvelle période.

Dans son rapport, le conseil signale, tout d'abord, que les cours du cuivre, n'ayant pas permis de traiter avec bénéfice les minerais des mines de la société, il s'est borné à exploiter les fondants calcaires nécessaires à la fonderie et certains minerais siliceux employés comme réactifs à la conversion. La principale activité a donc porté sur le traitement des minerais achetés, concentrés et minerais aurifères. »

Le tonnage de minerais aurifères achetés a été augmenté de plus de 13 pour cent, à propos de quoi le conseil ajoute:

« Nous devons vous signaler que la concurrence des acheteurs nord-américains et japonais devient chaque jour plus active, alors que les conditions du travail et le coût des manutentions et transports au Chili s'alourdissent chaque jour, réduisant ainsi la marge bénéficiaire.

D'un exercice à l'autre. les ventes d'or ont passé de 874 kg. 892 à 1.132 kg. 015 ; quant aux ventes d'argent, elles ont atteint, en 1937-38, 2.719 kg 328, contre 2.269 kg. 751 en 1936-37.

Au 30 juin 1938, le domaine minier couvrait une superficie de 955 hectares 33, représentant 225 pertenencias. Il a été extrait des mines de la société 13.950 tonnes de minerais et de fondants calcaires, contre 15.043 tonnes précédemment.

La fonderie a traité 79.960 tonnes de minerais, dont 12.118 provenant des mines de la société, et 67.509 tonnes de minerais achetés, y compris 40.367 tonnes de minerais aurifères. Ces minerais contenaient 7.007 tonnes de cuivre. Il a été, en outre, traité 335 tonnes de vieux cuivre, qui ont produit 296 tonnes de cuivre blister.

Depuis l'année précédente, le coût moyen de la fusion pour tout l'exercice a passé de 52,425 pesos à 71,66 pesos.

« Cette augmentation, fait observer le rapport, provient de la hausse des salaires et des matières premières, notamment des combustibles, dont le prix a plus que doublé »

Le rapport ajoute que « la production effective totale a atteint 6.845 tonnes 600 de cuivre contre 6.665 tonnes 778, pendant l'exercice précédent : c'est la plus forte production de la société ».

En ce qui touche le domaine foncier, la surface en culture se trouve portée, en fin d'exercice, à 750 hectares environ.

Dans son allocution, le Président a, tour à tour, indiqué que « l'exercice en cours se présente dans des conditions moins favorables que les deux précédents » ; qu'il y a eu « en ce qui touche le maniement des minerais aurifères, qui sont de teneurs et d'aspect physique distincts, quelques petits déboires » ; enfin, « le plus important des fours, le numéro 2, après quatre ans de bons et loyaux services, a marqué qu'il n'en pouvait plus et il a fallu le remplacer.

« Ce qui est un peu plus important, a spécifié le Président, c'est que le marché du cuivre reste à des cours bas, non pas des cours décourageants... D autre part, depuis un certain temps, depuis deux ou trois ans, le coût de la vie, qui était remarquablement bas au Chili, à tendance à se relever..

Au cours de la discussion, répondant à des questions d'actionnaires, le Président a été amené à faire des déclarations qui se résument ainsi : Le tremblement de terre n'a pas affecté directement la société ; mais il est prévu un emprunt et de nouveaux impôts au Chili, dont la société aura à payer sa part... Si le prix du cuivre venait à se relever, la société pourrait trouver le moyen d'en « aligner un peu plus. Mais il ne faut pas perdre de vue que Naltagua n'est pas et ne peut pas être une énorme affaire ». On ne sait pas encore exactement ce que sera l'impôt assez lourd dont doivent être frappées au Chili les exportations de cuivre : toutefois, le Président a indiqué qu' « il y aura certainement des charges, d'autant plus qu'une grande partie de l'industrie chilienne du cuivre n'est pas entre les mains des Chiliens. Il est évidemment assez tentant de faire supporter ces charges par les capitaux étrangers ».

Il y a là un ensemble de considérations plutôt réfrigérantes, et il serait bien étonnant qu'elles n'aient pas, dans un avenir peut-être peu éloigné, une répercussion plus ou moins marquée sur la cote des titres Naltagua. L'an dernier, les cours extrêmes ont été pour l'action, 257 et 138 francs et, pour la part, 630 et 375 francs, Ces jours-ci, l'action se tient aux environs de 160 francs et la part, de 180 francs. Les écarts que présentent ces chiffres indiquent assez que ces titres ne comportent pas, à beaucoup près, cette stabilité qui est l'une des caractéristiques, la plus appréciée, des bonnes valeurs de placement. Il ne faut pas oublier non plus qu'en 1935, il n'y a pas si longtemps, on vit les actions ordinaires à 30 francs et les parts à 75 francs. Rappelant cours, nous écrivions ici même, le 8 mars 1938 :

« On les a trouvées, ces jours-ci, respectivement à 210 francs et à 570 fr., à un niveau que ne justifient ni le passé de l'entreprise, ni son avenir immédiat.

Or l'action est déjà, aujourd'hui, une cinquantaine de francs et la part de près d'une centaine de francs au-dessous des cours d'il y a un an.

MM. H. de Peyerimhoff, président ; Mercier-Pageyral, administrateur-directeur ; J. Matte : H. Grandet ; H. Chapuis ; P. Piron ; G. de Gontaut-Biron ; duc de Valençay ; J. Dalloz ; A. Bourbousson : J. Faye.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 772 :

Naltagua

Conseil : idem.

Commissaires des comptes : idem ; M. Chappey, suppléant.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Temps*, 12 janvier 1940)

Pour le premier semestre de l'exercice en cours, la production s'établit à 2.788 tonnes contre 3.067 pour le semestre correspondant de 1938-1939.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Temps*, 5 mars 1940)

L'exercice 1938-1939 a laissé un bénéfice net de 3 millions 123.235 francs contre 5.495.798 francs pour l'exercice précédent. Le conseil proposera aux actionnaires la répartition d'un dividende de 12 francs par action, contre 15 l'an dernier, et de 14 fr. 62, contre 45 fr. 05 pour les parts.

Émissions, cotations, assimilations

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Journal*, 16 mars 1942)

Augmentation du capital le 23.500.000 fr. à 28 millions, par émission au pair et introduction éventuelle sur le marché de 45.000 actions de 100 fr., jouissance 1^{er} juillet 1942.

Droit : 126 actions nouvelles pour 940 anciennes et 22 nouvelles pour 40 parts.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Journal*, 23 mars 1942)

Bénéfice de l'exercice 1939-40 : 3.049.221 francs. Il sera proposé aux actionnaires de consacrer le bénéfice disponible, après prélèvement de 5 % pour la réserve légale, à la constitution d'une réserve extraordinaire.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA

(*Le Temps*, 7 août 1942)

(*Le Journal*, 10 août 1942)

Bénéfice net de l'exercice au 30 juin 1940 : 3.049.221 fr. contre 3 millions 123.235 fr. pour l'exercice précédent. Il sera proposé à l'assemblée du 13 août de consacrer à la constitution d'une réserve extraordinaire, le solde bénéficiaire restant après dotation de la réserve légale.

MINES DE CUIVRE DE NALTAGUA
(*Le Journal*, 17 août 1942)

Réunis en assemblée ordinaire le 13 août, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1939-1940. Le bénéfice, soit 3.049.221 francs, a été affecté pour 152.461 fr. à la réserve légale et pour 2 millions 896.760 francs à une réserve dont une assemblée ultérieure décidera la répartition entre les ayants droit, si les circonstances à l'époque le justifient.

Une assemblée extraordinaire qui devait se tenir préalablement, pour vérification de l'augmentation de capital de 4.500.000 francs, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 786 :

Naltagua

Conseil : MM. H. Grandet, pdt ; A. Mercier-Pageyral, adm.-dir. ; B. de la Bouillerie, A. Bourbousson, A[drien] de Cenival ²⁸, J. Dalloz, J. Faye, G. de Gontaut-Biron, P. Piron.

Commissaires des comptes : MM. Ch. Mathis, M. Chappey, L. Leroy.

1949 : ABSORPTION PAR LA [COMPAGNIE MINIÈRE DU M'ZAÏTA](#)

²⁸ Adrien de Cenival (1892-1954) : marié en 1925 avec Ariane de Peyerimhoff, fille d'Henri (ci-dessus). Déjà rencontré à la [Société d'Héraclée](#).